UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des sciences économiques, des sciences commercial et des sciences de gestion

Département des sciences de gestion



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion spécialité

Entrepreneuriat

Thème

Développement des activités agricoles dans la daïra d'Aokas

Réalisé par :

BRHAMI FAIROUZ

SAIDI IBTISSEM

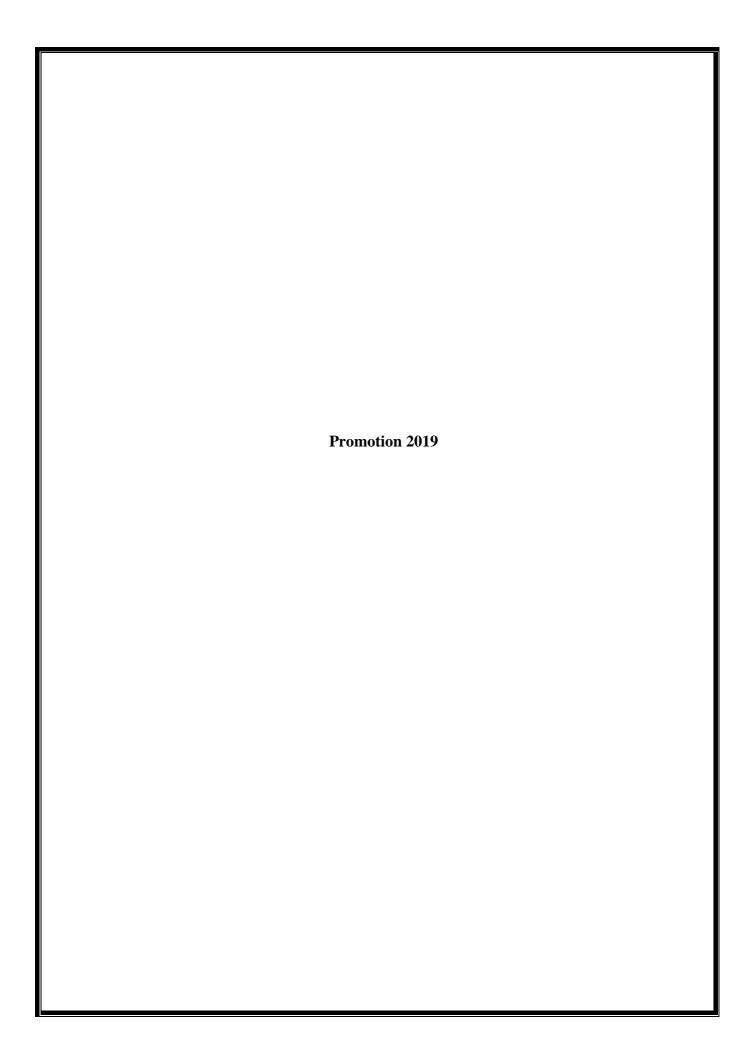
Devant le membre de jury :

Promotrice: Mme TALEB

Présidente : Mme DJEMAI

Examinateur: Mr AMGHAR

Promotion 2019



Remerciements

Ce présent mémoire n'aura jamais due voire le jour sans le soutien moral l'ingéniosité technique de notre encadreur Madame Taleb qui nous a fait l'honneur de diriger notre travail.

Nous remercions également Le directeur de la subdivision agricole d'Aokas Monsieur kitoune pour son aide.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de jury qui ont accepté de juger

се

Modeste travail.

Et que toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, trouvent ici nos remerciements les plus sincères.

Dédicace

Avant touts nous remercions Dieu le tout puissant, de nous avoir donnée courage et patience afin de réaliser ce modeste travail.

A nos très chers parents que dieu les garde et les protège pour leurs soutien moral et leurs encouragements. Que dieu leur procure bonne santé et langue vie;

A nos très chère sœurs et frères.

Sans oublié, nos amis et l'ensemble des étudiants du master entrepreneuriat ainsi que tous ceux qui nous sont chers.

Ibtissom & Fairouz

ACL Agglomération Chef Lieu

ADS Agence de Développement Social

ANEM Agence National de l'Emploi

ANGEM Agence National du Gestion du Micro-Crédit

AS Agglomération secondaire

ANSEJ Agence National de Soutien a l'Emploie de Jeunes

CNAC Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNAS Caisse Nationale d'Assurance Social

DPSB Direction de la Programmation et Suivi Budgétaire

DSA Direction des Services Agricole

EAC Exploitation Agricole Collective

EAI Exploitation Agricole Individuelle

EHS Etablissement Hospitalier Spécialisé

EPH Etablissement Publics Hospitaliers

EPSP Etablissement publics de santé de proximité

FNRA Fond National de la Révolution Agraire

MADR Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

ONS Office National des Statistique

PIB Produit Intérieure Brut

PME Petite et Moyenne Entreprise

PIL Programme d'Investissement Local

PNDA Plan National de Développement Agricole

PNDAR Plan National du Développement Agricole et Rural

PPDRI Projets de Proximité de Développement Rural Intégrés

SARL Société à Responsabilité Limitée

SAT Surface Agricole Totale

SAU Surface Agricole Utile

SPA Société Par Action

TPE Très petite Entreprise

VAA Valeur Ajouté Agricole

VLA Vache Laitière Améliorer

VLL Vache Laitière Libre

VLM Vache laitière Moderne

ZE Zone Eparse

Sommaire

Introduction générale
Chapitre I : L'agriculture Algérienne : historique et développement
Introduction6
Section 1 : L'agriculture : histoire et développement
Section 2 : L'évolution du secteur agricole depuis la période coloniale14
Section 3 : L'agriculture dans la wilaya de Bejaia19
Conclusion23
Chapitre II : Monographie de la daïra d'Aokas24
Introduction
Section 1 : Présentation de la région d'étude26
Section 2 : L'aspect économique de la daïra d'Aokas37
Conclusion
Chapitre III : Le développement des activités agricoles dans la daïra d'Aokas4
Introduction
Section 1 : Etat des lieux du secteur agricole de la daïra d'Aokas46
Section 2 : L'état de la redynamisation de l'agriculture : cas des concessions de la daïra d'Aokas65
Conclusion
Conclusion générale76
Bibliographie
Liste des tableaux

Annexe

Liste des graphes

INTRODUCTION GENERALE

L'agriculture demeure le moteur du développement économique de la plupart des pays en voie de développement. Durant les trois dernières décennies, son rôle devient prépondérant dans divers secteurs économiques et dans la protection de l'environnement. Selon [l'OCDE, 2007] elle est un secteur composé de ménages pratiquant des activités de culture, de pastoralisme, d'élevage, de pêche et d'aquaculture.

L'agriculture joue un rôle central dans le développement économique d'un pays dans la mesure où la majorité des pays pauvres tirent leurs subsistances du sol. En outre, elle a un effet sur la réduction de la pauvreté puisque la moitié de la population des pays en voie de développement vit dans les zones rurales ou la pauvreté est la plus répandue. D'après Mellor, « rares sont les pays où la croissance de l'activité économique n'a pas été précédée ou accompagnée par une croissance de l'économie agricole et rurale » [Mellor, 2000].

En Algérie, la problématique de l'agriculture peut être posée en terme d'augmenter la production en vue d'assurer une relative sécurité alimentaire. Les ambitions affichées par la politique est de développer des créneaux qui peuvent être compétitifs sur le marché mondial (AKERKAR, 2006).

.

le secteur agricole algérien a connu plusieurs réformes depuis l'indépendance du pays. Malgré tout les efforts mets en œuvre pour améliorer le rendement et moderniser le secteur agricole dans un objectif générale de sécurité alimentaire, on souligne l'état de l'agriculture algérienne qui souffre de la stagnation et de l'insuffisance de la production qui n'arrive pas à subvenir les besoins fondamentaux de la population notamment en produits de base tels que le blé et le lait.

Les politiques agricoles qui ont été mises en œuvre durant les trente années suivant l'indépendance se sont caractérisées par une absence de continuité. La décennie 1960, a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif. La décennie 1970, a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de l'Etat dans la gestion du secteur et celle de la révolution agraire. La décennie 1980, opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché. L'encouragement de

l'agriculture privée, la libéralisation du système et le retrait de l'Etat dans le cadre du programme d'ajustement adopté au début des années 1990, n'ont toutefois pas réussi à améliorer les performances du secteur.

A partir des années 2000, le gouvernement algérien a encouragé le développement agricole via le plan national de développement agricole (PNDA) afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, assurer la création d'emploi et l'augmentation des revenus en zone rurale. En 2002, ce programme a été élargi, et il est devenu un plan national de développement agricole et rural. Dans ce cadre des plans de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été mis en place en 2008. Ce programme a été réaménagé pour faire une nouvelle politique, le renouveau agricole et rurale, avec la promulgation d'une loi d'orientation agricole avec des objectifs ambitieux.

La wilaya de Bejaïa dispose d'une surface agricole utile de 130 348 Ha. Elle recèle de potentialités foncières agricoles, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières. La qualité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation dans le domaine de l'arboriculture fruitière avec l'olivier et le figuier, les cultures maraîchères et le fourrage tandis que l'élevage bovin et ovin est moyennement développé.

Dans ce présent mémoire, nous allons étudier le secteur agricole dans une région mixte (zone rural et côtière) en prenant comme cas d'étude la daïra d'Aokas, de la wilaya de Bejaia. Ainsi ; l'objet de notre étude consiste d'essayer **de déterminer le niveau du développement des activités agricoles à travers une étude monographique sur la daïra d'Aokas.** Plus précisément, il s'agit de faire une comparaison entre l'agriculture dans la zone rurale (commune de Tizi N' berber) et la zone côtière (commune d'Aokas).

Pour cela, des questions secondaires peuvent être soulevées :

- Quelles sont les différents programmes lancés par l'Etat pour le développement des activités agricoles ?
- ➤ Quelles sont les cultures agricoles pratiqués dans les deux communes, est ce que les programmes lancés par l'Etat ont t-ils contribuer aux développement des activités agricoles ?
- ➤ Quelles est l'état de redynamisation de l'agriculture dans la daïra d'Aokas ?

Pour apporter des éléments de réponse, nous avons opté pour la démarche méthodologique suivante :

Dans un premier temps; nous avons effectué une recherche bibliographique sur l'agriculture en Algérie, le rôle de l'Etat dans ce secteur et l'impact des différentes programmes de développement agricole lancés depuis l'indépendance en Algérie, notre objectif est d'avoir des informations détaillés sur notre zone d'étude.

Dans un deuxième temps; nous avons procédé a une collecte de données statistiques pour élaborer une monographie de la région étudié pour ce faire, nous avons rendu visite à plusieurs organismes et directions de la wilaya de Bejaia à savoir; DPSB, DSA de la wilaya de Bejaia, la subdivision agricole d'Aokas, APC de la daïra d'Aokas, ENSEJ, ENGEM, CNAC et la conservation des forêts de Bejaia (CFB).

Puis, nous avons effectuée une enquête de terrain et nous avons pris un échantillon de 21 agriculteurs opérant dans le cadre de concessions sises dans la zone montagneuse (Tizi N'berber) et 30 agriculteurs dans zone littorale (Aokas).

Notre recherche est structurée de la manière suivante :

Le premier chapitre s'intitule : « l'agriculture en Algérie » , dans la première section on à fait un rappel sur historique de l'agriculture, ensuit dans la deuxième section on à fait une brève présentation de l'agriculture en Algérie (les politique agricole). Puis dans la troisième section nous avons présenté l'agriculture dans la willaya de Bejaia.

Le deuxième chapitre s'intitule : « monographie de la daïra d'Aokas », dans lequel nous avons présenté l'emplacement géographique, démographique et social de la daïra, la deuxième section, nous présentons l'aspect économique dans la daïra d'Aokas.

Le troisième chapitre s'intitule : « le développement des activités agricoles dans la daïra d'Aokas », nous avons établis un rapports complet sur les déférentes productions agricoles ainsi les moyennes matériels. Nous avons évalué l'emploi agricole et la contribution des différents dispositifs dans la création d'emplois dans le secteur agricole. Dans une deuxième section, nous avons présenté le résultat de notre enquête, puis, nous avons estimé leurs revenus et voir leurs liens avec les PNDAR, PPDRI et PIL.

Introduction

Le secteur de l'agriculture peut, conjointement à d'autres secteurs, accélérer la croissance, réduire la pauvreté et préserver durablement l'environnement. Il existe une forte relation entre l'agriculture et le développement des économies mondiales. Ce que le père fondateur de l'économie Adam Smith n'a pas omit de signaler dans son célèbre ouvrage : « Recherche sur la nature et les causes des richesse des nations », en mettant en exergue le rôle de la productivité agricole dans la richesse des nations. « ... lorsque, au moyen de la culture et de l'amélioration de la terre, le travail d'une seule famille peut fournir à la nourriture de deux, alors le travail d'une moitié de la société suffit pour nourrir le tout. Ainsi, l'autre moitié, ou au moins la majeure partie de cette autre moitié peut-être employée à fournir autre chose ou à satisfaire les autres besoins et fantaisies des hommes... » . (Adam Smith cité dans FAO, 2005).

L'objectif de ce chapitre, est de retracer la situation du secteur agricole en Algérie. Dès lors, nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections. Tout d'abord ; nous présenterons dans la première section la relation entre l'agriculture et la croissance économique. Ensuite, la deuxième section sera axée sur la situation, rôle et contrainte de l'agriculture en Algérie afin de détecter les similitudes avec notre région d'étude. Pour finir nous allons présenterons l'agriculture dans la wilaya de Bejaia.

SECTION 1: L'agriculture historique et développement.

L'agriculture dont son acceptation large désigne l'ensemble des travaux transformant le milieu naturel par la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme, en plus de la culture des végétaux, sont également pris en compte les activités d'élevage de pèche et de chasse¹. Du point de vue économique, l'agriculture est un secteur productif, elle est une activité génératrice de revenu suite à l'exploitation des sols, de l'élevage des animaux,...etc. A ce titre, l'agriculture contribue à la formation du revenu national et emploie de la main d'œuvre, ainsi elle produit des matières premières pour d'autres secteurs. L'industrie agroalimentaire tire ses matières premières de secteur agricole.

Les principes de l'économie politique peuvent, donc s'appliquer à l'agriculture afin de comprendre les différents mécanismes qui concourent à son fonctionnement en tant qu'activité économique, il s'agit des mécanismes de production, de maximisation du profit, de formation des prix, d'écoulement du produit,...etc ². L'agriculture demeure un secteur principal d'activité doté d'un caractère spécifique pour l'économie des pays, il répond au besoin le plus important de l'humanité qui est l'alimentation.

1- Rappel historique sur l'agriculture

L'agriculture comme activité est apparue depuis de longues années. L'humanité avant cette nouvelle activité avait un mode de vie chasseur cueilleur. Selon plusieurs historiens, la date de l'apparition de l'agriculture n'est pas prouvée exactement, mais la plus part des chercheurs ont été d'accord de préciser, qu'a partir de 9000 av. JC, que l'agriculture est apparue dans plusieurs foyers : au moyen orient, en chine, en Méso-Amérique, la nouvelle Guinée. Cette époque appelée aussi la révolution néolithique, le développement de l'agriculture a entrainé plusieurs défis et modifications sociales : l'apparition des classes dans la société, les inégalités hommes-femmes, l'augmentation de la population, l'amélioration des conditions sanitaires,... Au début de XVIII siècle, une révolution agricole est née en Angleterre et aux Pays-Bas, qui a donné une amélioration importante des quantités agricoles produites. La révolution agricole est suivie par une révolution industrielle qui a conduit au développement de l'agriculture avec des nouvelles machines destinées à cette activité. La

¹ www.FAO.org. Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2016.

mécanisation et l'apparition d'engrais et les différents traitements (pesticides) ont conduit à des rendements agricoles très importants.

Ces dernières décennies, suite à plusieurs effets tel que: crises économiques de l'agriculture intensive, la déprise agricole, crise environnementale ont conduit à l'apparition d'une nouvelle agriculture appelée: l'agriculture écologique ou biologique.

2. Typologie de l'agriculture

2.1 L'agriculture traditionnelle

L'agriculture traditionnelle désigne une agriculture basée sur une technologie archaïque une faible productivité, héritée des anciennes générations appelée ainsi, agriculture d'autosubsistance ou agriculture vivrière, dont les paysans ne produisent ni en masse, ni dans un but lucratif, mais dans un but de se nourrir eux-mêmes avec les aliments sains, fruit de leur labeur, ainsi les petits agriculteurs luttent à leur façon contre les OGM (organismes génétiquement modifiés), les pesticides et engrais chimiques. La production est assez faible à cause des étendues réduites et du travail surtout manuel fourni par une main d'œuvre familiale.

Le régime coutumier qui désigne la répartition des droits, de faire usage ou de disposer de l'usage d'une terre qui est reconnue par la collectivité. Cette répartition ne se fonde pas nécessairement sur des textes législatifs ou des titres de propriété, mais sur le rapport institutionnel résultant le plus souvent des coutumes locales et de l'accord de la communauté sans l'intervention de mesures législatives.

2.2 L'agriculture moderne

C'est une agriculture dont l'objectif est de réaliser un but lucratif, elle est liée aux principes de l'économie du marché. Elle fait appel à une injection importante de capitaux, de matériel et d'équipements. Elle utilise les facteurs essentiels dans l'activité agricole : la terre, l'homme, et le capital.

Cette agriculture suit les innovations agronomiques. Elle a recourt aux engrais chimiques biologiques et pesticides, utilise des variétés de cultures améliorées et emploie des machines. Les pays riches et les plus industrialisés sont caractérisés par une agriculture

intensive, avec des rendements agricoles très importants destinés à la consommation locale, mais aussi pour l'exportation.

2.3 .L'agriculture durable

L'agriculture durable, également appelée agriculture soutenable, est l'application à l'agriculture des principes de développement durable. Il s'agit donc d'assurer la production agricole de façon à respecter les limites écologiques, économiques et sociales. C'est l'agriculture qui assure la durabilité de la production dans le temps, elle ne porte pas atteinte à l'intégrité des personnes et des animaux, appelée ainsi, l'agriculture biologique, écologique et qu'elle limite l'usage des engrais et les pesticides qui peuvent nuire à la santé des agriculteurs et des consommateurs, elle vise à protéger la biodiversité.

3. La part de l'agriculture dans l'économie algérienne

Le meilleur curseur économique qui peut nous orienter sur la participation de l'agriculture est sans doute la part de cette dernière dans la formation du P.I.B. Observons d'abord la position de l'Algérie dans le monde. On constatons que, plus la part de l'agriculture dans la formation du P.I.B est importante et plus on a tendance à considérer que ce pays est à vocation agricole. Plus un pays ne dispose pas de conditions idoines pour la pratique de l'agriculture est plus ça part dans le P.I.B est donc insignifiante. Le Qatar et le Koweït sont des exemples significatifs avec 0,1 et 0,3 %. Il est admis que la contribution de l'agriculture a voisine les 23% du PIB dans les pays à bas revenus, 10% dans les pays intermédiaire et 2% dans les pays à haut revenus.

Si l'on considère l'évolution de la participation de l'agriculture dans le PIB depuis l'indépendance, nous ne pouvons constater un effondrement chronique du secteur agricole dans l'économie algérienne. Actuellement l'agriculture algérienne participe à hauteur de 10% dans le P.I.B.

Le secteur agricole s'est effacé d'une façon chronique et régulière depuis l'indépendance. Alors qu'il était considéré comme secteur moteur de l'économie de part de sa valeur ajoutée de 2,1 milliards de dinars en 1963, elle passe à 9,9 milliards en 1980 alors que dans le même temps le PIB total a été multiplié par 12 pour la même période. L'agriculture

contribue à environ 10% du PIB et emploie 10,8 de la population active. Le secteur tertiaire contribue à plus 40% du PIB et emploie près de 60% de la population active.

L'industrie contribue à 47% du PIB et emploie près du tiers de la population active. Le secteur du pétrole et du gaz représente la majorité des recettes budgétaires et la quasi-totalité des recettes d'exploitation. Le secteur agricole a vu sa production chuter de 30% au cours des dernières années et ce malgré les politiques de réformes et les investissements publics. L'agriculture a subi les coups durs des solutions de facilité de court-terme privilégiées par les gouvernements successifs. La rente pétrolière a permis de faire face à des importations massives de produits agro-alimentaire. La consommation a été soutenue et continue de l'être par les revenus exclusifs du pétrole et du gaz. L'effondrement des prix des hydrocarbures sur le marché international doit être perçu par les décideurs algériens comme une sévère alerte qui constitue un signe fort pour une relance efficiente du secteur agricole.

4. Le poids de l'Agriculture dans l'emploi

L'emploie est l'une des préoccupations majeurs des pouvoirs public pour instaurer une politique économique saine et solide. Comme tout à ailleurs, l'emploi constitue un facteur fondamental pour le développement économique et social. L'Algérie, depuis son indépendance cherche à créer de l'emploi dans les différents secteurs de l'économie à travers des projets d'investissements, de l'encouragement des initiatives privées et par différents intermédiaires (ANEM, CNAC, ADS, ANSEJ et ANGEM). Globalement, selon l'enquête et les études réalisées par le M.A.D.R pour l'année 2005, la main d'œuvre agricole est évaluée à 2 237 867 travailleurs exerçants au niveau de 1 052 602 exploitations agricole dont 90 471 exploitations sont hors sol.

Tirée par la dépense publique. En 2014, l'agriculture contribue à 10,8% de l'emploi et la population active qui a atteint 11 500 000 personnes. Néanmoins, l'emploi agricole n'a pas le même sens que l'emploi dans d'autres secteurs (industrie, commerce et service). Dans ces derniers, l'emploi se distingue par un salariat stable tout au long de l'année. A l'inverse, dans l'agriculture, le salariat est l'exception ; il complète l'emploi agricole familial. En regèle générale, sur une exploitation agricole le travail vient de la famille agricole. Et c'est elle qui organise le travail durant la compagne agricole les décisions en matière d'emploi et la prise de décision relative à l'exploitation agricole².

² H.Tayeb : Thèse, les transformations de l'agriculture Algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC.

Depuis le lancement en 2000 du Plan National pour le Développement Agricole et Rural (PNDAR), la production agricole ne cesse d'augmenter. La main d'œuvre agricole employée dans le secteur agricole est de 2,5 millions, en 2013, dont 1,9 million sont des permanents.

Selon les données du MADR, le secteur agricole a enregistré une croissance de 31,5 % en 2009, un taux de 8,9 en 2010 puis un taux de 10,3 en 2011 et enfin un taux de 6,3 en 2012 (MADR 2014). En dépit de la croissance agricole relativement dynamique, la création d'emploi n'évolue pas au rythme souhaité. L'emploi dans le secteur agricole (% de l'emploi total), durant la période 2001-2012 est en moyenne de 16%. Il a chuté de 49% en 10 ans. C'est en 2003 qu'on enregistre le plus haut niveau (21,1) et c'est en 2010 qu'on enregistre le plus bas niveau (11.7). Toutefois, ce sont les emplois générés par les 12.148 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) qui ont touché 903 communes et près de 7 millions d'habitants. Le tableau suivant retrace l'évolution de l'emploi dans les différents secteurs d'activités.

Tableau N°1 : Part en % de l'emploi par secteur d'activité

Année	1969	1973	1980	1985	1992	1996	2003	2010	2013
Agriculture	49.3	40.0	30.7	25.8	17.3	17.4	21.1	11.7	10.6
Industrie	8.0	9.7	10.6	10.2	14.5	9.8	9.5	11.7	11.0
Hydrocarbures	0.5	1.5	3.0	3.1	3.3	3.5	2.5	2.0	2.0
ВТР	4.3	8.7	14.9	17.1	13.9	13.3	12.0	19.4	16.6
Service	37.9	40.1	40.8	43.8	51.0	56.0	54.9	55.2	59.8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONS, 2013.

La part de l'emploi agricole dans l'emploi total ne cesse de diminuer entre 1969 et 2013 (exception faite d'un léger rebondissement entre 1996 et 2003). Le secteur des hydrocarbures qui a connu une certaine amélioration dans la part des emplois entre 1980 et 1996 s'est stabilisé aux alentours de 2% à partir de 2010 alors qu'il représentait 3,5% en 1996. Cette

situation peut être attribuée au fait que ce secteur est intensif en capital et la demande d'emploi est très minime.

Le secteur du commerce et services ont connu un développement de l'emploi en particulier dans l'administration. Ce secteur s'est accaparé la part la plus importante des emplois avec une évolution très visible passant de seulement 37,9% en 1969 à 59,8% en 2013.

Cette évolution résulte de la mise en place d'infrastructures administratives et sociales ainsi que du développement de l'éducation nationale et de la santé publique.

L'industrie, l'un des secteurs moteurs de la croissance durant les années 1970, mais à partir de 1979, perd son rôle de pourvoyeur d'emplois. Alors que ce secteur, avec un taux de croissance de l'emploi s'élevant à près de 11% par an, participait entre 1967 et 1978 à près de 20% du total des emplois créés hors agriculture, il enregistre, à partir de 1993, des pertes d'emplois significatives au rythme moyen annuel de 0,6% (F. Talahite, R. Bouklia-Hassane, janvier, 2006).

Le secteur des BTP avec 9 117 entités économiques, connaît un essor à partir des années 1980 avec un pic de 19,8% du total des emplois en 2010 (en moyenne 155 emplois par entité), à la faveur des différents programmes d'investissement lancés notamment dans le cadre des trois programmes de relance (PSRE, PCSCE et programme quinquennal 2010-2014) qui se concentrent essentiellement sur la réalisation des infrastructures de base tels que les routes, l'hydraulique et le logement.

5. La position de l'agriculture dans le PIB en Algérie

L'Algérie a amélioré ses performances à la faveur des retombées positives de la politique de stabilisation du cadre macro-économique. Sur la période 2000-2006, le PIB a évolué, en volume, à un rythme annuel moyen de 4%. La croissance économique enregistrée durant la période est assez satisfaisante mais néanmoins reste dépendante du secteur des hydrocarbures qui continue de représenter plus de 45 % du PIB, 97% des exportations de marchandises et près de 65% des recettes fiscales³.

³ OUCHACHI.M,Obstacles politique aux réforme économique en Algérie , thèse de doctorat , Lyon,2011,p296

L'analyse des données statistiques de l'ONS montrent que le taux de la contribution de l'agriculture dans le PIB est en hausse. Sa croissance est passée de 6.3 % en 2012 à 9.4 % en 2013 (7% en 2003 et 11% en 2008). Cette situation confère à l'agriculture la troisième place en matière de contribution au PIB. En dépit de sa contribution, l'agriculture continue à employer plus de 20% de la population totale active. Néanmoins, seulement 2 millions d'hectares de superficies agricoles bénéficient d'un niveau de pluviométrie supérieur à 450 mm/an. De ce fait, les analyses de la situation du secteur et des conditions de l'évolution de l'activité agricole restent décevantes pour plusieurs spécialistes. Ils avancent les facteurs physiques et climatiques comme étant les causes principales des rendements agricoles.

Dans sa dernière publication sur les comptes économiques du pays, l'ONS indique qu'avec une croissance de 2,5% en 2014 par rapport à l'année précédente et une croissance de 10% en quatrième trimestre 2015, le secteur agricole a réalisé "le taux de croissance le plus bas enregistré depuis 2009". Ce constat est confirmé lorsqu'il est observé que le PIB hors agriculture a connu une amélioration puisque son taux de croissance a nettement augmenté en passant 3,9% en 2014 et 2,3% en 2013 contre 5% en 2015⁴.

L'examen du taux de croissance sur une période décennale montre le caractère erratique de l'évolution de la production agricole avec une succession de pics de croissance et de fortes baisses de l'activité, constat de cet office. Mais depuis 2009, il est enregistré une décélération du rythme de croissance agricole après le pic de production de l'ordre de 21,1%, il y a six ans, qui peut être considéré comme le pic absolu après celui de 2003 (+19,5%). Pour l'ONS, la croissance de la production agricole a été "fortement affectée" en 2014 par la forte baisse de la production céréalière (-30%) après celle de 2013 (-4%). La croissance du PIB agriculture, sylviculture et pêche, qui a atteint 1.771,5 milliards (mds) de DA en 2014, est restée cependant positive grâce aux performances appréciables de la production végétale hors céréales ainsi que de la production animale.

Le secteur agricole en Algérie reste significatif, car il contribue en moyenne à environ 10% du PIB annuel et un quart de la population active dépend de ce secteur. Il permet également d'atténuer la dépendance alimentaire envers les autres pays. Toutefois, la

⁴ SI TAIB Hachemi, les transformations de l'agriculture algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC, thèse doctorat université de Tizi ouzou, 2015.

contribution de l'agriculture au PIB en Algérie reste insuffisante comparativement à ces voisins marocains et tunisiens (plus de 15% au Maroc et entre 10 et 15 % en Tunisie (source banque mondiale citée dans Si-Tayeb, 2015)), néanmoins, elle garde une place importante dans la formation de la richesse nationale (Si-Tayeb, 2015).

Section 2 : Les réformes agraires de 1962 à 2000 et de 2000 à nos jours .

L'agriculture algérienne a connu plusieurs réformes depuis l'indépendance à nos jours, passant de l'autogestion en 1963, à la révolution agraire en 1971, puis à la restructuration de 1981et à la réorganisation du secteur agricole autogéré, et enfin, à la nouvelle réforme en 2000 appelle PNDAR et le renouveau agricole en 2009. Dans le but de développer et de valoriser l'agriculture, de créer des richesses et de réaliser l'autosuffisance alimentaire.

1. L'autogestion

L'Algérie a hérité au cours de la première année d'indépendance une agriculture qui représentait plus de 20% du produit intérieur brut, occupait 55% de la population active et des exportations agricoles de plus de 1,1 milliard de DA annuellement, soit 33% des exportations totales du pays. Ces exportations couvraient largement les importations alimentaires qui étaient de 0,7 milliard de DA par an. D'importants excédents agricoles apparurent suite aux plusieurs facteurs tels que la contraction de la demande locale suite au départ de la population européenne qui représentait 25,3% de la population urbaine et concentrait près de 80% des revenus monétaires et la fermeture des débouchés extérieurs.

L'agriculture assurait au cours de ces premières années, le financement d'une partie des importations. Le secteur autogéré, représentait environ 3 millions d'hectares d'anciennes terres coloniales reprises par l'État, fournissait à cette époque 75% de la production agricole brute. Le secteur privé agricole, formé de plus de 600 000 exploitations agricoles, fournissait le reste (Omar Bessaoud, 1994)⁵.

L'autogestion est gérée par les décrets du 22 mars 1963, afin d'assurer une bonne gestion il précise les modalités de son fonctionnement ainsi que les organes internes qui interviennent dans sa gestion et qui sont :

⁵ O.BESSAOUD, l'agriculteur en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement, CIHEAM, 1994, P2

- . Le président ;
- . L'assemblée des travailleurs ;
- . Le conseil des travailleurs ;
- . Le comité de gestion.

Le seul avantage qu'ont tiré les ouvriers de ce secteur, est paradoxalement un relâchement du contrôle par rapport à la période coloniale où le colon était maître absolu des lieux et gérait son exploitation avec une rigueur imposée aux ouvriers indigènes qui ne pouvaient se permettre de discuter un ordre ou une quelconque directive.

2. La révolution agraire de 1971

A la lumière de ce constat affligeant, le président Houari Boumediene a tenté de remédier à la gabegie qui s'est installée. Dans un esprit de justice sociale, il n'a pas trouvé mieux que de proclamer une déclaration qui a fait focus par la suite. Il a pensé à juste titre que «la terre appartient à celui qui la travaille». C'est dans cette optique qu'il y a eu mise en place d'un système socialisant. L'Ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971, a institué la révolution agraire dont le principe fut justement «La terre à celui qui la travaille». Ce qui a permis de récupérer 1,2 million ha qui étaient auparavant la propriété de grands pachas. La loi du 8 novembre 1971 portant «Révolution agraire» a donc décidé l'extension des nationalisations au profit d'un «Fonds national de la révolution agraire» (FNRA) pour deux ensembles fonciers⁶:

- les biens à caractères agricoles des collectivités publiques : communes, wilaya, domaine privé de l'Etat, terres de statut collectif (arche) et bien des fondations religieuses (habous).
- les biens des propriétaires agricoles qui n'exploitent pas directement et personnellement leurs terres et ceux dont les superficies excèdent un plafond déterminé.

3. Les réformes de la décennie 80

C'est une réforme de brève durée, car elle a été remise en cause dès 1987. Cette réforme appelée la "restructuration", cherche d'abord à purifier la gestion des exploitations agricoles autogérées en leur donnant plus d'autonomie et à les remembrer afin de les rendre

⁶ BACI. L « Réformes agraires en Algérie » options méditerranéennes vol : 36 1994.

plus homogènes et maîtrisables. Les réformes de la décennie 1980 ont voulu casser le tabou qui pesait jusque-là sur la propriété privée. Le statut des terres publiques (1987) institue un droit individuel d'exploitation et la loi d'orientation foncière qui intéresse les terres privées annule la loi de réforme agraire de 1971 et restitue des terres expropriées à leurs anciens propriétaires. C'est la réhabilitation de la propriété privée.

Les réformes de la décennie 80 ont un objectif de restructurer le secteur agricole. Une loi dans ce sens a été élaborée : La loi 87/19 en 1987. Le statut des terres publiques est changé par une orientation vers des terres privées par la création des EAC (explantation agricole commune) et EAI (exploitation agricole individuelle). Cette loi a essayé d'apporter la solution au secteur agricole, elle porte essentiellement sur la structure foncière, la politique des prix et des subventions, le crédit agricole, le marché et la politique de commercialisation.

4. Les réformes agraires à partir des années 2000 à nos jours

4.1. Le programme national de développement agricole (PNDA)

C'est un plan qui a pour objectif de soustraire l'agriculture algérienne de la dépendance et de stimuler le secteur en proposant des programmes d'aides aux agriculteurs. Mise en œuvre depuis septembre 2000, le PNDA peut être considéré comme une manifestation forte de la volonté politique d'apporter des solutions aux problèmes ayant freiné le développement d'un secteur important que celui de l'agriculture. Durant la phase de gestion libérale, dans l'espoir d'aboutir à un développement durable. Les objectifs du PNDA convergent principalement vers la restructuration du territoire agricole et le développement qualitatif et quantitatif de la production.

S'inscrivant dans le cadre du programme de soutien à la relance économique (PSRE), le programme est initié dans une conjoncture économique très délicate où le secteur agricole est confronté à plusieurs contraintes d'ordre historique auxquelles s'ajoutent des contraintes structurelles et organisationnelles, comme la dégradation des sols, les conditions climatiques arides, le problème du foncier, et la stagnation de la production agricole.

Le PNDA vise en priorité:

1- L'amélioration du niveau de sécurité alimentaire en visant l'accès des populations aux produits alimentaires nationaux ;

- 2- L'amélioration de la production agricole ;
- 3- La préservation voire la protection de l'environnement ;
- 4- La création de l'emploi et l'amélioration du bien-être des agriculteurs ;
- 5- l'extension de la surface agricole utile (SAU).

4.2. Programme national du développement agricole rural (PNDAR)

Depuis 2002, une nouvelle vision du développement agricole et rural est appliquée avec un nouveau modèle de financement de l'économie agricole et rurale. Ce programme a été élargi et est devenu le plan national de développement agricole et rural(PNDAR). Il vise la consolidation de la dynamique suscitée par le PNDAR et la mise... d'une confiance entre les populations rurales et les pouvoirs publics ; il vise ainsi :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays et de la balance commerciale agricole
 - La réoccupation de l'espace agricole et rural et la stabilisation des populations ;
 - L'amélioration des taux d'intégrations agroalimentaires et agro-industriels ;
 - L'extension de la surface agricole utile irriguée.
 - La préservation et la promotion de l'emploi agricole ;
 - La lutte contre la désertification.

4.3 .Plan de proximité de développement rural intégré (PPDRI)

Lancé en 2008, le plan de proximité de développement rural intégré (PPDRI) est un programme qui a été réaménagé pour définir une nouvelle politique de renouveau agricole et rural avec la promulgation d'une loi d'orientation agricole affichant des objectifs ambitieux.

4.4. Le renouveau agricole

Le ministère de l'agriculture a conclu des accords avec les directions des services agricoles (DSA) des wilayas sur le programme 2009-2013. Les DSA s'engagent à assister les agriculteurs afin de développer leurs productions agricoles en fonction des moyens qui leurs sont alloués à travers un soutien à la fois technique et économique. Pour mener à bien le renouveau agricole, plusieurs programmes ont été mis en œuvre à savoir: Le programme d'intensification céréalière, le programme de développement de la filière lait cru, le

programme de développement de la tomate industrielle et le programme de résorption de la jachère.

Le programme des céréales mise essentiellement à l'augmentation de la production pour atteindre une production annuelle de 50,2 million de quintaux. Le programme de développement de la production nationale de lait cru a pour but d'améliorer et d'augmenter la production et la collecte du lait cru. Ce programme vise à augmenter la superficie des fourrages et l'accompagnement technique.

Pour la tomate industrielle, un dispositif est mis en place permettant de protéger les agriculteurs et les transformateurs contre des éventuels déséquilibre des prix et dans le but d'assurer une bonne relation et coordination entre les deux.

Le programme de résorption de la jachère a pour objectif de valoriser les capacités de la production où la jachère occupe annuellement près de 40% de la SAU et participe aussi à l'encadrement technique des agriculteurs.

4.5. Le renouveau rural

Il est dans le but d'améliorer les conditions des zones marginales et celles dont leur l'exploitation s'avère difficile (montagne, steppe, Sahara) dans l'économie nationale mettant en valeur leurs ressources locales. Cette politique s'inscrit dans une approche multisectorielle, en mettant en avant les principes suivants :

-De réaliser un plan auprès des populations rurales à travers l'approche participative ;

-Repose sur la dynamique des territoires au niveau de la commune et met en mouvement L'ensemble des actions (les ménage, les élus, les services publics, le mouvement associatif,...).

Le renouveau rural avait pour objectif de réaliser 10 200 projets pour la période (2010-2014) et d'accroitre la superficie agricole utile de 250 000 ha. La création d'un million d'emploi, ce programme concernent 1169 communes et 2174 localités pour 726 820 ménages d'une population totale de 4 470 900 habitants.

4.6. Le plan quinquennal 2015-2019

En 2014, les autorités algériennes ont annoncé un programme agricole, « le plan quinquennal 2015-2019) qui est la continuité de la politique de renouveau agricole et rural (PRAR) que les autorités ont entamés. Le programme continuera de jouer le rôle moteur pour le développement du secteur agricole jusqu'à fin 2019, dans le but d'atteindre des résultats positifs. L'Etat vise également à développer la production nationale en produits alimentaires de base afin d'assurer la sécurité alimentaire.

SECTION 3 : L'agriculture dans la willaya de Bejaïa

Cette section on à essayer de présenté la répartition des terres agricole, et les différentes productions agricole dans la willaya de Bejaia, et on termine par les limite de l'agriculture.

1. La répartition des terres agricoles

La wilaya de Bejaia dispose d'une superficie totale de 322 367 hectares, dont 164 794 Ha est une superficie agricole totale (SAT) soit 51.12 % de la superficie totale de la wilaya, la superficie restante est répartie entre forets, qui occupent une partie de 122 500 hectares soit 38% de la superficie totale de la wilaya, les terres improductives non affectées à l'agriculture occupent une superficie de 35073 hectares qui représente l'équivalant de 10.88% de la superficie totale. La wilaya de Bejaia contient une superficie agricole utile (SAU) de 130348 ha soit 79,1 % de la superficie agricole totale (SAT) dont 9246 ha irrigués soit 7,09 % de la SAU.

2. Le secteur agricole a Bejaia

Région de tradition, agro-pastorale, mais surtout agraire, en dépit d'un relief à 80% de constitution montagneuse et donc forcément difficile, la wilaya de Bejaia via les services compétents en la matière, la direction des services agricoles (DSA), en l'occurrence, entend consolider son leadership dans ce secteur dont la dominance est l'oléiculture (culture de l'olive) qui absorbe à elle seule presque la moitié de la superficie agricole utile estimée à 130 000 hectares. La sienne propre était évaluée il y a quelques années à 49 000 hectares, mais

elle a connu un développement spectaculaire puisqu'elle avoisine les 56 000 hectares à la suite de nouvelles techniques introduites afin d'améliorer et la culture et le rendement.

L'obstacle majeur, reste toutefois les incendies. C'est donc une perpétuelle lutte pour reconstituer les vergers dévastés. Riche de son patrimoine oléicole estimé à quelque 5,975 millions de plants d'oliviers, répartis sur une superficie totale de 56 063,56 hectares, Bejaïa est classée première wilaya au niveau national, tant en matière de production d'huile d'olive que de surface oléicole. Ses oliveraies représentent 37% du parc oléicole national. Pour ce faire, un projet à initiative locale a été lancé et dont l'objectif est de recenser les agriculteurs qui veulent reconstituer les leurs. Ainsi, un montage d'une fiche technique a été réalisé ayant pour but d'exhorter les oléiculteurs d'intensifier leur production par des moyens d'investissements accordés par le fonds national de développement agricole. Après quelques réticences, l'engouement a pris forme et la surface cultivable est passée de 285 hectares en 2012-2013 à 2850 hectares en 2013-2014! Par ailleurs 2200 hectares ont été lancés le 20 décembre dernier et l'adhésion à cette opération a été considérable selon Bouaziz Naoui, DSA de la wilaya. « La première opération est déjà entrée en production » ajoute-t-il.

Le vaste programme que connait la wilaya prévoit également l'installation de 432 huileries modernes dont 46 ont été soutenues par l'Etat via différents dispositifs de subventions : ANSEJ ANGEM..., l'objectif étant d'augmenter les capacités de trituration et par la même aller vers une qualité d'huile meilleure. La méthode traditionnelle qui consiste à cueillir, à lui faire attendre son tour devant les huileries augmente son taux d'acidité et baisse énormément sa qualité et parfois même sa dangerosité⁷.

2.1. Une production huileuse

Dans ce contexte, il y a lieu de signaler que la wilaya de Bejaia a produit 2014-2015, 19 millions de litres, ce qui en fait la première dans la production d'huile d'olive et couvre, de ce fait, 30% de la demande nationale. Cette année les prévisions sont de l'ordre de 20 millions de litres, selon M. Naoui. « La qualité du produit et l'exportation sont désormais notre cheval de bataille», ajoute-t-il. D'autre part, une étude d'aménagement, un schéma directeur de développement agricole et rural de la wilaya de Bejaia, une sorte de tableau de bord, ont été réalisés à l'effet de déceler les filières aptes à être développés rapidement. Cette étude, menée

_

⁷ BOUDRAA AHMED ;le secteur agricole à bejaia,journale EL-Djazair,N°120.

par BNEDER, un bureau national d'études, a pu indiquer les communes saturées et montrer celles où un potentiel oléicole existe encore. Une cartographie a également été conçue pour désigner les zones porteuses de chaque filière : l'oléiculture, l'aviculture (ponte et chair) et l'apiculture.

2.2. La production laitière.

Le secteur connaît un essor considérable : des 15 millions de litres en 2008-2009, la wilaya est passée à 45 millions de litres en 2015, et ce, grâce aux nouvelles mesures incitatives du ministère de tutelle qui a augmenté le prix de la production de 2 dinars soit 14 DA le litre. Ce bond quantitatif va être développé en accompagnant les laiteries qui font dans la collecte du lait en utilisant la formule leasing: l'investisseur achète la vache, la cède à l'éleveur qui en devient propriétaire au bout de 5 à 6 ans en prélevant sa part de la production. «Ce rapport gagnant-gagnant a donné d'excellents résultats», affirme M. Naoui. La wilaya compte un effectif de 17.300 vaches laitières alors qu'il était de 11.900 vaches en 2010, soit une croissance de 11% par an.

2.3. L'aviculture

La wilaya figure parmi les quatre premières wilayas performantes avec un taux de couvertures de 260% pour les œufs consommables et 155% pour les viandes blanches. La production des œufs est passée de 215 millions d'unités à 325 m/u avec un taux de couverture de 256% par rapport aux besoins de la wilaya. 750 bâtiments d'élevage sont répartis à travers la wilaya avec une capacité de 2,7 millions de poules pondeuses. Une nouvelle vision qui a fait que la production est passée à une échelle industrielle. 1 100 bâtiments d'élevage de type chair (viande blanche) ont permis à la production de passer de 92 000 quintaux en 2012 à 135 000 quintaux en 2014-2015. Dans cette activité également, le taux de couverture de la wilaya est excédentaire et atteint 155%. L'objectif assigné est de mettre un produit consommable sain avec la traçabilité (poulet barquette avec étiquetage) suivi et contrôlé par les vétérinaires.

2.4. La figue de Beni Maouche labellisée

Sa production s'étend sur 11 000 hectares et la production annuelle varie entre 90 000 à 120 000 quintaux/ an et comme il s'agit d'un produit du terroir, il existe un projet de labellisation de la figue sèche. A ce titre, des experts internationaux de l'Union européenne étaient présents dans la wilaya en décembre dernier dans le cadre de la 7éme rencontre regroupant les professionnels de la filière afin de procéder à la labellisation de la figue sèche qui figure parmi les trois produits nationaux qui vont devoir passer le difficile examen pour gagner leurs « galons » de produits labélisés, mondialement reconnus. Les deux autres produits étant l'olive de table de Sig et Deglet nour de Tolga.

3. Les limites de l'agriculture en Algérie

Malgré toutes les réformes menées par le gouvernement algérien dans le but de développer le secteur agricole et par conséquent de ces retombées économiques, l'agriculture algérienne souffre toujours d'un retard et l'arrive pas à satisfaire les besoins alimentaires de la population, ce qui oblige les autorités à s'orienter vers l'importation. Les difficultés dont souffre l'Algérie dans son secteur agricole s'expliquent par les raisons suivantes :

- ✓ Les conditions naturelles, surtout les conditions bioclimatiques constituent le premier facteur habituellement incriminé. Le climat est fort capricieux, les pluies sont irrégulières insuffisantes, et donc elles sont mal reparties ;
- ✓ Le second facteur souvent mis en cause est l'évolution démographique avec un taux de croissance très élevé (l'un des plus forts dans le monde), même un progrès significatif dans le domaine de la production alimentaire risque de s'avérer sans effets tangibles, du fait de l'explosion démographique ;
- ✓ Le troisième facteur souvent invoqué pour expliquer le déséquilibre entre la demande et l'offre agroalimentaire et constitué par la politique économique suivie au lendemain de l'indépendance par l'Etat. elle a conduit à une dévalorisation du travail et de l'investissement agricole. La priorité donnée à l'industrie a vite fait de « dévoyer » la population et d'une façon plus générale, les moyens propres au secteur agricole de leurs fonctions initiales de pourvoyeurs d'aliments vers les sites urbains.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de présenter un état des lieux et la situation du secteur agricole en Algérie. Notre objectif est de suggérer des solutions visant à encourager la production locale qui peuvent mener à la réduction des importations ou encourager les exportations en produits agricoles.

L'agriculture algérienne a des atouts mais aussi des faiblesses, les autorités continuent toujours à fournir des efforts afin de promouvoir le secteur agricole et cela est constate à travers les différentes réformes qu'elle a adoptées depuis quelques décennies.

Depuis 1962, les politiques agricoles autant que les gouvernements se suivent mais ne se ressemblent pas : nationalisation des terres, domaines autogérés, la révolution agraire qui est loin de révolutionner l'agriculture, n'a fait que l'enliser davantage dans le marasme.

En 2000, le lancement du plan national de développement agricole (PNDA), devenu plus tard PNDAR après qu'on eut décidé de lui ajouter la dimension rurale, réussit à susciter l'engouement chez les différents acteurs du secteur agricole. Le gouvernement reconnaissait à l'époque l'échec des politiques précédentes en soutenant que la nouvelle politique apportera une véritable rupture par rapport aux actions menées jusque-là.

Chapitre II Monographie de la daïra d'aokas

Chapitre II : Monographie de la daïra d'Aokas

Introduction

Ce chapitre nous servira, au moyen d'une présentation monographique des deux communes Aokas, TiziN'berber , à connaître ces caractéristiques naturelles, socioéconomique, ainsi que ses caractéristiques géographiques, de ce fait, apprécier son niveau de développement local.

Ce présent chapitre, est décomposé en trois sections, la première sera consacrée à la présentation des caractéristiques territoriales de nos commune d'étude, dans la deuxième section nous traitons sa population et sa démographie, et pour finir nous allons présenter son environnement socioéconomique.

Section I : Présentation de la région d'étude

Dans cette section, nous présenterons la Daïra d'Aokas sous plusieurs angles: Historique, géographique, démographique, social, culturel, jeunesse et sport, ainsi qu'économique.

1. Aperçu historique

Aokas est le nom berbère du requin, dont une espèce aurait échoué, dans un temps lointain, dans cette belle contrée. Muslobio, à l'époque romaine, Aokas, actuellement. Cap Aokas, au temps des français et Oued Marsa lorsqu'elle englobait cette kyrielle de grands aarouchs allant de Ziama et de Kherrata à Bgayet en passant par Barbacha devenus entre temps autonomes, en une grande commune mixte. La fleur de la Kabylie de l'Est, a changé d'appellations au fil des civilisations. C'est une véritable beauté naturelle rarissime. Créée en tant que Douar en 1869 puis commune mixte en 1938, Aokas est habitée par une vingtaine de milliers d'âmes et sept arouchs dits Ait M'hand, les autochtones, la constituent. Sa création remonte au 15e siècle de l'ère chrétienne lorsque deux chefs, riches et vénérés, l'un Targui et l'autre Kabyle de la région de Jijel, appelés tous les deux M'hand, vinrent s'établir, dans cette région vierge ⁷.

2. Le cadre géographique

On présentera la situation et le relief de la zone d'étude, sa superficie, ainsi que sa climatologie .

2.1. Situation et relief

• Situation:

La daïra d'Aokas se situe au Nord de la région centre de Bejaia, elle est située à 35 Km du chef lieu de Bejaia, c'est une commune côtière qui s'ouvre sur la mer méditerranée avec une façade maritime de plus de 4 Km, alternant criques rocheuse et plages sables fin.

Aokas chef lieu de la commune de la daïra, comprend outre la commune d'Aokas, une autre de Tizi N'berber administrativement elle est limitée :

✓ Au Nord par la mer méditerranée.

- ✓ Au Sud, par les communes ; Tizi N'berber et Taskriout.
- ✓ A l'Est, par la commune de Souk el Tenine.
- ✓ A l'Ouest, par la commune de Tichy¹.

Relief

La commune d'Aokas marque une grande diversité de paysage avec une prépondérance des reliefs montagneux et pleins littorales. La zone montagneuse occupe prés de 70 % de la superficie totale de la commune, soit 1950,9 Km². Il s'agit de la chaine montagneuse de Tabellout, Ait aissa et alliouenne. Cette zone est caractérisée sur toute son étendue, par des pentes qui dépassent 35 %. La pleine côtière, située le longue de la côte Nord de la commune, forment une bonde qui s'étend de Oued Djemaa à celle de Lotta (commune de Souk EL Tenine). Cette zone s'étale sur une longueur de 4 Km pour une largeur variable allant de 200 m à 2 Km.

2.2. Superficie

La commune d'Aokas s'étend sur une superficie de 2787ha, Le territoire réparti comme suit :

- Pacages et Parcours : 35 ha;
- > Terres improductives des exploitations : 10 ha;
- > Superficies forestières : 1509 ha;
- Terres improductives non affectées à l'agriculture : 50 ha ;
- > Total superficie de la commune 2787 Km².

La commune d'Aokas se caractérise aussi par une certaine fertilité de ses sols (pleines côtières et une petite vallée de la région d'Ait aissa) qui confèrent au secteur de L'agriculture des aptitudes à une exploitation faible dans le domaine des maraichages, des agrumes, des fourrages des élevages bovins laitiers et avicoles. La région n'a vraiment pas valorisé ces activités qui pourrait satisfaire facilement les besoins locaux en matière de l'agriculture et qui pourrait aussi renforcer le développement de l'industrie agroalimentaire en fournissant les intrants qui constituent son aval.

¹ A partir des documents internes de l'APC d' Aokas.

2.3. Climatologie

Le climat qui règne sur le territoire de la daïra d'Aokas, il relève de la catégorie « tempéré chaud » caractérisant le pourtour de la méditerranée. Il est caractérisé par un été chaud et bien ensoleillé avec des précipitations faibles et un hiver froid relativement doux et pluvieux. La région est relativement bien arrosée par des pluies torrentielles irrégulières dans l'espace et dans le temps mais abondantes, soit entre 600 et 1000 mm qui s'étalent sur quelques 72 jours en moyenne. La région littorale reçoit de 1000 à 1200 mm, les mois les plus pluvieux sont décembre et janvier durant lesquels on enregistre des chutes de neige qui durent de 5 à 10 jours. Avec une telle dotation, la commune d'Aokas est la mieux arrosée de la wilaya ; ce que lui vaut un réseau hydrographique important. L'hiver, dans la région, est doux, particulièrement sur le littoral, avec des températures variant entre 7 et 16 C°, et un été chaud, prolongé et bien ensoleillé. Le taux d'humidité atteint 78 % par an.

3. Caractéristique démographique et mode de peuplement

3.1. Evolution démographique

La commune d'Aokas a connu une augmentation démographique importante entre (2009-2017) avec une hausse de 831 habitants soit une croissance de 5,95%. On se focalisant sur le tableau ci-dessus on s'aperçoit que la population ne cesse d'accroitre suivant un rythme déférent et cela dû principalement a l'amélioration des conditions de vie (éducation ,santé, réseaux de route....). On 2017, la commune d'Aokas a enregistré 611 ha/Km², une augmentation de 5,16 par rapport à 2009.

Tableau $\,N^\circ\,02$: Estimation de la population par sexe et calcul de la densité de la commune d'Aokas.

Année		Population		Superficie	Densité
	Masculin	Féminin	Total	(Km ²)	(hab /Km²)
2010	8 252	8 043	16 295	27,87	585
2011	8 306	8 095	16 401	27,87	589
2012	8 350	8 140	16 490	27,87	592
2013	8 404	8 143	19 590	27,87	595
2014	8 457	8 243	16 700	27,87	599,21
2015	8 510	8 295	16 805	27,87	603
2016	8 565	8 340	16 905	27,87	606,6
2017	8 626	8 400	17 026	27,87	611

Source : Fait par nous même à partir des données de DPSB.

La commun de Tizi N'berber a connu une augmentation démographique entre (2009-2017) avec une hausse de 664 habitants et cela dû à la répulsivité du territoire causée par de mauvaises conditions socioéconomiques (chômage, conditions de vie difficiles, absence de grandes entreprises industrielles,... etc.), ainsi le niveau de développement local médiocre, ne leur laisse guère le choix que d'immigrer vers d'autres régions nationales voir internationales à la recherche d'autres opportunités d'emploi dans le but d'améliorer leurs conditions de vie que la commune n'arrive pas à leur procurer.

Tableau N° 03 : Estimation de la population par sexe et calcul de la densité de la commune de Tizi N'berber

Année		Population			Densité
	Masculin	Féminin	Total	(Km ²)	(hab /Km²)
2010	6 544	6 321	12 864	52,76	244
2011	6 595	6 365	12 960	52,76	247
2012	6 623	6 396	13 019	52,76	247
2013	6 665	6 437	13 102	52,76	248
2014	6 706	6 477	13 183	52,76	249,87
2015	6 750	6 520	13 270	52,76	252
2016	6 790	6 565	13 355	52,76	253,1
2017	6 839	6 611	13 450	52,76	255

Source : Fait par nous à partir des données de DPSB.

A partir des deux tableaux, nous concluons à une variation de la concentration de la population dont le nombre augmente à Aokas et ceci en raison des différents facteurs

contrôlant la répartition et la préoccupation de la population, qui fournissent des installations qui répondent aux besoins de la population (des écoles, des hôpitaux,...) et créent donc des emplois, ce qui la rend attractive. Malgré que la population dans la commune de Tizi N'berber augmente d'une année à une autre, son augmentation reste toujours insuffisante par rapport à la commune d'aokas, cela est dû au fait que les résidents préfèrent s'installer dans les zones côtières plus que dans les zones rurales.

Tableau N° 04 : Répartition de la population selon la dispersion géographique de la commune d'aokas

	Population							
Année	Agglomération Chef Lieu (ACL)	Agglomération secondaire (AS)	Zones Eparse (ZE)	Total				
2010	7 406	6 470	2 420	16 295				
2011	7 452	6 510	2 435	16 397				
2012	7 495	6 545	2 450	16 490				
2013	7 542	6 588	2 465	16 595				
2014	7 592	6 631	2 477	16 700				
2015	7 640	6 670	2 490	16 805				
2016	7 690	6 710	2 505	16 905				
2017	7 745	6 758	2 523	17 026				

Source : Elaboré par nous même à partir des données de DPSB

Tableau N° 05 : Réparation de la population selon la dispersion géographique de la commune de Tizi N'berber

	Population								
Année	Agglomération Chef Lieu (ACL)	Agglomération Secondaire (AS)	Zones Eparse(ZE)	Total					
2010	3 124	5 645	4 095	12 864					
2011	3 143	5 662	4 112	12 917					
2012	3 160	5 717	4 144	13 019					
2013	3 182	5 750	4 170	13 102					
2014	3 202	5 785	4 196	13 183					
2015	3 225	5 820	4 225	13 270					
2016	3 245	5 855	4 255	13 355					
2017	3 268	5 890	4 285	13 450					

Source : Fait par nous même à partir des données de DPSB.

D'après les deux tableaux nous remarquons que l'agglomération chef-lieu (ACL) enregistre une forte concentration de la population avec une moyenne de 17026 à Aokas et 13450 à Tizi N'berber en 2017, cette préférence et due à la concentration des équipements publics commerciaux et à la sécurité de celle-ci, ensuite vient l'agglomération secondaire et en fin la zone éparse.

3.2. Condition de vie et de logement

Tableau N° 06 : Nombre de logements de la commune d'Aokas.

Année	Réalisations	Nombre total de logements	Nombre de logements habités	logements Population habités		
2010	16	3 982	2 946	16 295	5,5	
2011	139	4 010	3 008	16 397	5,10	
2012	373	4 511	3 190	16 490	5,17	
2013	538	5 049	3 610	16 595	4,6	
2014	384	5 433	3 885	16 700	4,30	
2015	69	5 502	3 919	16 805	4,29	
2016	80	5 030	3 865	16 905	4,35	
2017	105	5 821	3 835	17 026	4,44	

Source : Fait par nous même à partir des données de la DPSB.

Tableau N° 07 : Nombre de logements dans la commune de Tizi N'berber.

Année	Réalisations	Nombre total de logements	Nombre de logements Population habités		Total
2010	46	2 977	2 173	12 864	5,9
2011	98	3 009	2 206	12 960	4,9
2012	137	3 189	2 310	13 019	5,64
2013	303	3 492	2 429	13 102	5,4
2014	108	3 600	2 502	13 183	5,27
2015	142	3 742	2 543	13 270	5,22
2016	225	4 020	2 676	13 355	5,09
2017	390	4 525	2 981	13 450	4,51

Source : fait par nous même a partir des donnée de DPSB.

D'après les deux tableaux nous avons constaté que la population se concentre plus dans les zones urbaines que dans les zones rurales, car dans les zones urbaines, la majorité des maisons construites répondant aux normes de confort moderne selon le service technique de la daïra d'aokas en 2017, la disponibilité totale de l'électricité, du gaz de ville et d'eau atteint environ 98% pour chacune. Dans le tableau précédent nous avons remarqué une augmentation de 3 982 logements en 2010 à 5 821 en 2017.

Le cas n'est pas le même pour la commune de Tizi N'berber. En effet, la plupart des maisons n'ont pas de gaz de ville Mais il est en voie de réalisation et aussi il y'a un manque d'eau car il y'a des maisons qui utilisent des fosses communes.

Le commune de Tizi N' berber a toujours et depuis longtemps comme objectif la lutte contre l'exode rural en mettant à la disposition des citoyens de la commune des commodités permettant de les inciter à ne pas s'installer dans d'autres régions à la recherche d'infrastructures de proximité (diverses infrastructures et établissements économiques). Le tableau N°7, nous a ramené à remarquer que le nombre de logements a toujours été en accroissement depuis 2010 jusqu'a 2017 (2 977 et 4 525) respectivement.

3.3. Les infrastructures, la télécommunication et poste dans la commune d'Aokas

Tableau N°08: Les infrastructures sanitaires existantes: Aokas

Année	Polyclinique		Salle de Soins	Pharmacie	
	Nombre	Lits		Officines PCA	Officines Privées
2010-2018	02	88	08	01	05

Source : Fait par nous même à partir des données de la DPSB

L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) et les établissements publics hospitaliers (EPH) sont constitués de structures de diagnostic, de soins d'hospitalisation et de réadaptation médicale couvrant la population d'une ou d'un ensemble de communes. Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) sont constitués d'un ensemble de polycliniques et salles de soins couvrant un bassin de population.

Dans le secteur de la santé, on retrouve une maternité, deux polycliniques, huit salles de soins, six pharmacies, dont 5 privées. En ce qui concerne le personnel médical, la commune dispose de 7 médecins généralistes, 5 dentistes. Il faut signaler qu'il y'a aussi 6 médecins spécialistes, 3 chirurgiens.

3.3.1. L'éducation

Dans la commune d'Aokas, l'enseignement se déroule dans des conditions acceptables et il n'existe pas un grand déséquilibre entre les zones rurales et urbaines. On trouve dans la commune d'Aokas dix écoles primaires comptant 83 classes et 1416 élèves scolarisés, trois CEM avec un nombre total d'élèves de 1820 et 65 classes, ainsi 2 lycées avec une salle de sport, 40 classes et un nombre d'élèves de 1880. Six transporteurs et 5 bus sont mis à la disposition par l'APC.

Pour assurer le transport scolaire 450 élèves habitant loin des établissements scolaires ainsi que 10 comptines pour 1416 élèves. On retrouve 4 crèches privées, ainsi que deux bibliothèques communales.

Concernant la télécommunication et poste, la commune d'Aokas dénombre 2 postes et 12 centres téléphoniques d'une capacité de 7680 lignes pour un nombre d'abonnés de 2784 au téléphone fixe et 560 abonnés internet.

3.3.2. La formation professionnelle

Le secteur de la formation dispose d'une carte de formation professionnelle à même de répondre favorablement à la demande exprimée. Ainsi les établissements publics, avec une capacité totale de 200 places dont :

- Stagiaires en formation résidentielle : 170 dont 88 filles.
- Stagiaires en formation d'apprentissage : 243 dont 80 filles.

Ces stagiaires sont encadrés par 20 enseignants soit une moyenne d'un enseignant pour 20,65 stagiaires. A cela s'ajoute un établissement hors secteur qui se représente par l'école de formation paramédicale d'Aokas totalisant une capacité de 670 postes et assurant la formation de 225 jeunes dont 155 filles. Ces jeunes sont encadrés par 28 enseignants, soit une moyenne d'un enseignant pour 8,03 stagiaires.

Cet établissement est l'un des quatre établissements hors secteur de la formation professionnelle et la seule école paramédicale que détient la wilaya de Bejaia. On peut dire que notre zone d'étude est bien équipée en matière des établissements relevant où bien hors secteur de la formation professionnelle.

3.3.3. La protection sociale

Concernant la protection sociale, la commune compte un établissement spécialisé géré par les associations à caractère social (Association DEFI pour Inadaptés Mentaux d'Aokas) avec une capacité d'accueil de 60 places.

3.3.4. Les salles de cinéma

La zone dispose d'une salle de cinéma, créée depuis 1981 avec une capacité d'accueil de 330 places, mais selon la DPSB, la capacité de la salle est de 400 places. On peut dire que cette commune a la moyenne en matière de salles de cinéma, mais depuis 2009 la salle est fermée.

Quant à l'infrastructure culturelle, il existe une maison de jeunes, une salle de cinéma avec 300 places, une bibliothèque d'une capacité de plus de 100 personnes, pour le secteur sportif; un stade, une salle OMS, environ 3 salles de sport privées, un CSP pour diverses activités (sport football, salle de lecture,) et 2 aires de jeux.

Pour les infrastructures de culte, le nombre de mosquées et de 6 et une (1) école coranique.

3.3.5. La pêche

Le secteur de la pêche offre de nouvelles sources de financement et génère de nouveaux postes d'emploi.

Tableau N°10 : L'organisation de la profession de la pêche

Nom de l'association	Nom de président	N° et date d'agrément	Siège	Nombre des membres	Nombre d'adhérents
				fondateurs	
Association	Association	030/2004/du	Centre	29	61
professionnelle	professionnelle	03/03/2004	culturel de		
de la	de la commune		la		
commune	d'Aokas		commune		
d'Aokas			d'Aokas		

Source : Annuaire Statistique de la wilaya de Bejaia.

La commune d'Aokas dispose d'une seule organisation de la profession de la pêche, ce nombre d'association est insuffisant dans une zone côtière de plus de 04 Km du littoral, zone touristique (augmentation de la production halieutique par espèce), alors que ce secteur devra contribuer efficacement au développement socio-économique dans la région.

3.4. Les infrastructures, la télécommunication et poste dans la commune de Tizi N'berber.

Tableau N°09: Les infrastructures sanitaires existantes: Tizi N' berbere

Année	Polyclinique		Salle de Soins	Pharmacie	
	Nombre	Lits		Officines	Officines
				PCA	Privé
2010-2012	01	00	07	01	01
2011-2016	02	00	07	01	01
2016-2018	02	00	08	01	02

Source : Fait par nous à partir des données de DPSB.

Dans le secteur de la santé, deux polycliniques, huit salles de soins, 3 pharmacies, dont 2 privées. En ce qui concerne le personnel médical, la commune dispose de 1 médecin généraliste, 1 dentiste. Il faut signaler qu'il n'y a pas de médecins spécialistes ou chirurgiens.

3.4.1. L'éducation

On trouve dans la commune de Tizi N'berber dix écoles primaires comptant 62 classes et 787 élèves scolarisés, trois CEM avec un nombre total d'élèves de 616 et 40 classes, ainsi 1 lycée avec une salle de sport, 20 classes et un nombre d'élèves de 281. Trois transporteurs et 3 bus sont mis en disposition par l'APC.

Pour assurer le transport scolaire 200 élèves habitant loin des établissements scolaires, ainsi que 10 comptines pour 880 élèves. On retrouve 1 crèche privée, ainsi qu'une bibliothèque communale.

Concernant la télécommunication, il y'a 160 abonnés au téléphone fixe et 105 abonnés à l'internet, et un bureau de poste.

Concernant le secteur de la jeunesse et des sports, il existe un stade, un CSP, 4 aires de jeux une maison des jeunes.

Pour les infrastructures de culte, il existe 7 mosquées, pas d écoles coraniques.

Concernant l'infrastructure routière, en 2017 la daïra d'aokas possède 62 Km de chemin communal et 4 km dont wilaya avec respectivement 22 Km en mauvais état, les routes nationales nous avons 7km dont 4 sont en bon état et le reste en mauvais état, les chemins de la wilaya 15,8 Km dont 10, 35 en bon état et pour les chemins communaux 43 Km dont 80 Km en bon état. Pour Tizi N'berber ya pas des route national, les chemins wilaya 11,8 Km dont 7, 35Km en bon état et pour les chemins communaux 81 Km dont 40 en bon état.

Le parc de transport communal dans la zone d'étude a enregistré la présence de 16 taxis qui sont répartis sur 02 stations, et qui donnent une moyenne d'un taxi pour chaque 1185,53 habitant. Pour les bus TPV, on enregistre la présence de 75 Bus qui sont répartis sur 10 lignes et qui donnent une moyenne d'un Bus pour chaque 1659,5 habitant. Un parc de transport assez important qui offre une situation suffisamment confortable pour la population locale, mais le problème c'est que, dans la saison estivale, la région connait un surpeuplement à cause des touristes qui viennent visiter la région, ce qui engendre un manque et des problèmes de transport.

Section 2 : L'aspect économique de la daïra d'Aokas

1. L'emploi

A la fin de l'année 2017, la population totale de la commune d'Aokas est estimée à 17026 et de 13450 à Tizi N'berber. Concernant le taux d'occupation, la population active et le taux du chômage, le manque de données dans chaque commune et l'existence des données sur toute la wilaya d'une façon globale, nous ont empêchés d'avoir des données relatives à ces taux dans notre zone d'étude.

Même si ces données existent, elles ne seront pas vraiment crédibles, voir les pourcentages proposé; population active : 75%; mais dans la saison estivale les 100% de la population sont actives) car il existe toujours le secteur informel qui rend difficile toute initiative à mesurer le taux de chômage surtout dans un espace géographique.

2. PME et unités artisanales

Comme on le voit dans le graphe N°02, le nombre de PME dans les deux communes Aokas et Tizi N'berber augmente de manière continue d'une année à une autre, si l'on croit à la fiabilité de la source de ces données. Cependant, en 2017 la majorité des PME sont de très petites entreprises (TPE) dont l'effectif est d'une personne. Seulement quatre petites entreprises sont implantées dans la commune d'Aokas avec un effectif qui dépasse 25 employés pour chacune d'elles. Les activités de ces PME sont généralement des entreprises de service comme le BTP et le transport de voyageurs, le commerce et l'artisanat. Ces PME ne parviennent pas à créer une dynamique économique importante, néanmoins elles contribuent à la diminution du chômage.

600
500
400
300
200
100
0
2010
2012
2014
2017
—aokas —tizi n'berber

Graphe N° 2 : Evolution des PME dans la daïra d'Aokas.

Source : Elaboré par nos soins à partir des données DPSB.

Le nombre de PME créé entre 2010 et 2017 a augmenté, il est passé de 250 à 550 entreprises avec un nombre d'emplois de 945 à 1468 respectivement, dans la commune d'aokas nous avons deux entreprises qui emploient plus de 25 ouvriers, celle de fabrication d'aliments pour le bétail employant plus de 25 ouvriers, et un promoteur qui emploie plus de 50 ouvriers. Par contre dans la commune de Tizi N' berber, la plupart des entreprise sont des TPE de transport de voyageurs commerce et de l'artisanat.

Une évolution remarquable et importante en termes d'unités artisanales créées, dont on enregistre 425 unités artisanales en 2017, dans 80 unités spécialisent dans le domaine artisanal dar et traditionnelle, 45 unités active dans les différents produits (poterie...), et les 300 représentent les plombiers, les mécaniciens...etc. Le centre artisanal d'Aokas comporte 18 ateliers été distribué comme suit :

- Tricotage manuel (02);
- Bijouterie (02);
- Fabrication de fleurs, fruits et animaux artificiels (04)
- Céramique d'Art (04);
- Poterie (02);
- Gâteaux traditionnel (02);
- Habit traditionnel (02).

Cette évolution s'explique par la volonté de l'Etat pour l'encouragement de l'industrie par ces deux moyens à travers la création des différents dispositifs au profit des jeunes comme l'ANSEJ qui reste le plus important a l'échelle nationale. L'activité artisanale de cette commune et caractérisée par une production diversifiée et de haute qualité, 425 unités artisanales enregistrées jusqu'au 2018. Les principales activités artisanales de la région est : La poterie, tissage et sculpture sur bois, vannerie, tapisserie, elles rendent ses racines dans la culture locale très riche en activités artistiques, activités traditionnelles de production et de service. Ces activités sont considérées comme des activités décorative ; source de création de richesse et d'emplois, et elles participent à renforcer l'attractivité de la région.

3. L'industrie

Le secteur industriel dans la commune d'Aokas est caractérisé par la faiblesse et le manque des unités industrielles, notamment publiques, ces unités sont de type industries légères.

Tableau N°11: Les zones d'activités du secteur privé dans la commune d'Aokas

Désignation	Nombre	Superficie aménagée ha	Superficie Occupée (Ha)
Zone			
d'activité	1	4,50	1,39
Aokas			·

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia DPSB

La zone d'activité d'Aokas est spécialisée généralement dans la production des matériaux de construction des bâtiments, les activités commerciales et de services (mécanique, soudure,...). La zone d'étude possède uniquement une seule unité industrielle du secteur public qui se représente par l'EPE Liège Aggloméré Spa Aokas qui se spécialise dans la transformation de liège. Cette unité engendre 109 postes d'emploi.

Pour le secteur privé, qui à connu une évolution importante dans la région et qui est due à une privatisation des entreprises publiques, la commune d'Aokas dispose d'une unité industrielle privée qui est : SARL Littoral Agrégats Aokas spécialisée dans la production des matériaux de construction (calcaires pour agrégats).

4. Création d'emplois agricoles par le dispositif ANGEM, ANSEJ, CNAC.

4.1. Création d'emplois par le dispositif ANGEM

Pendant la compagne agricole 2012-2016, la commune d'Aokas a bénéficié de 709 financements, dont 655 achats de matières premières et équipements de moins de 1 00 000,00 da, 69 achats de matières premières et équipements de moins de 1 000 000,00 da. On voit bien à travers les données du tableau que les financements les plus demandés et qui créent le plus d'emplois, sont ceux du secteur de l'agriculture suivi par l'industrie et l'artisanat. En effet, le secteur de l'agriculture occupe la premier position en termes de création d'emploi au niveau de la commune avec un taux de 54,83%. Suivi par 26,12% pour l'industrie et 16,29% pour l'artisanat. La participation de la femme joue un rôle important dans le secteur de l'artisanat et l'industrie.

De ce fait, on constate que l'agriculture occupe une place importante dans la commune d'Aokas, car c'est le premier secteur dans lequel la population investie dans le cadre de l'ANGEM, et qui permet de procurer un emploi à la population, améliorer leurs conditions de vie, et réduire le chômage et la pauvreté.

Tableau N°12 : Répartition des projets financés par filière dans le cadre de l'ENGEM.

Année	Agric	ulture	Artisa	anat	BTP		Indus	trie	Serv	ice	Pêch	e
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
2012	82	25	4	25	00	00	00	00	00	2	00	00
2013	60	28	6	57	00	00	00	1	00	1	1	00
2014	32	15	00	00	1	0	2	44	00	00	1	00
2015	36	19	3	00	1	00	0	59	2	5	00	00
2016	19	24	0	6	00	00	00	56	00	3	00	00
Total	34	40	10	01	,	2	10	52	1	3	,	2
Total		620										
général												

Source : Réalise par nous suivant les données fournée par l'ANGEM.

4.2. Création d'emplois par le dispositif ANSEJ

Dans le cadre de dispositif ANSEJ, l'agriculture enregistre 3 emplois créés durant la compagne agricole 2013 – 2018, soit 1,42% du total, le principal secteur est celui du BTPH avec 59 emplois soit 47,58%, suivi par l'industrie avec 28 emplois, et 27 emplois pour les services. Cependant la femme ne participe pas dans le secteur agricole mais elle contribue avec une part de 16,67% de l'emploi total dans l'industrie, et de 13,33% dans le secteur des services.

Tableau N°13 : Répartition des micro-entreprises financées au niveau de l'ANSEJ par secteur d'activités depuis 2013 au 2018.

Secteur	Micro	Part-		Part-en	Sexe du	gérant	Taux de
d'activité	entreprises	en %	Emplois	%	Masculin	Féminin	Féminité %
Agriculture	1	1,42	3	2,41	1	0	0
ВТРН	26	37,14	59	47,58	26	0	0
Industrie et	24	34,28	28	22,58	9	4	16,67
Maintenance	21	3 1,20	20	22,50		•	10,07
Profession	4	5,71	7	5,64	4	0	0
libérale	7	3,71	,	3,04	-	O	O
Service	15	21,43	27	21,77	13	2	13,33
Total	70	100%	124	100%	53	6	30

Source : Calculé par nous à partir des données de l'ANSEJ.

4.3. La création d'emplois par le dispositif CNAC

Dans le cadre de dispositif CNAC, l'agriculture occupe la quatrième place en terme de création d'entreprises, le principal secteur est les services avec 41,61%, soit 30 emplois suivi par le transport avec 25%, soit 9 emplois et en dernier lieu, le BTPH et la pêche avec 8,33% et 2,78 % respectivement, 6 emplois pour l'industrie et le BTPH et 2 emplois pour la pêche. Ce qui concerne la participation des femmes reste toujours faible avec 4 emplois dans le secteur des services et 2 dans l'artisanat.

Tableau N°14 : Répartition des emplois créés par la CNAC dans la daïra d'aokas.

Secteur	Nombre d'entreprises	Part en %*	Emploi	Part emploi	Sexe o	
				en %	H	F
Agriculture	2	5,56	4	6,34	1	1
Pêche	1	2,78	2	3,17	1	0
Artisanat	3	8,33	6	9,52	1	2
Service	15	41,67	30	47,61	11	4
ВТРН	3	8,33	6	9,52	3	0
Industrie	3	8,33	6	9,52	2	1
Transports	9	25	9	14,28	9	0
Totaux	36	100	63	100	28	8

Source : Elaboré et calculé par nous soins à partir des donnée de la CNAC.

5. Comparaison entre les trois dispositifs (ANGEM, ANSEJ, CNAC)

Dans notre étude, nous avons concentré sur le secteur agricole, et d'après notre observation on a remarqué que le dispositif ANGEM à créé plus d'emplois que les deux autres dispositifs environ 340 emplois, même la participation de la femme occupe une place importante, 111 femmes qui ont bénéficie de ce programme, puis vient la CNAC avec 4 emplois et l'ENSEJ avec 3 emplois ces montants sont très faibles par rapport à ceux de l'ENGEM.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons établi une monographie descriptive sur la démographie, les ressources naturelles et les équipements publics, à ce niveau nous constatons un manque flagrant sur la population active dans les deux communes.

Dans le deuxième lieu nous avons discuté les potentialités économiques de ce territoire, la création des emplois agricole par les dispositifs (ANSEJ, ANGEM, CNAC) l'agriculture offre certainement des possibilités de développement et d'articulation avec le secteur industriel et le service dans la daïra d'Aokas.

Chapitre III

Le développement des activités agricoles dans la daïra d'aokas

Introduction

Après avoir montré dans le cadre théorique la situation agricole en Algérie, la monographie de la daïra d'Aokas, nous arrivons maintenant à l'analyse des données de notre thème intitulé le développement des activités agricoles dans la daïra d'Aokas.

Et pour cela, nous avons décomposé ce chapitre en deux sections, la premier section consacrée à expliqué l'état des lieux de l'agriculture dans la daïra d'Aokas la deuxième section est consacrée à l'étude de l'analyse des séries de donnée collecté.

Grace à une étude statistique et une enquête de terrain.

Nous allons déterminer en premier lieu, les potentialités est les faiblesses de l'agriculture de ces deux communes à travers l'étude da la superficie agricole utile, les matériel agricole, l'irrigation, les principales cultures. En deuxième lieu, nous somme intéressés à la situation de l'emploi crées par une enquête de terrain qui cible les concessions située dans ces deux communes, et faire une étude de l'impact des programmes engagé par l'Etat sur l'agriculture.

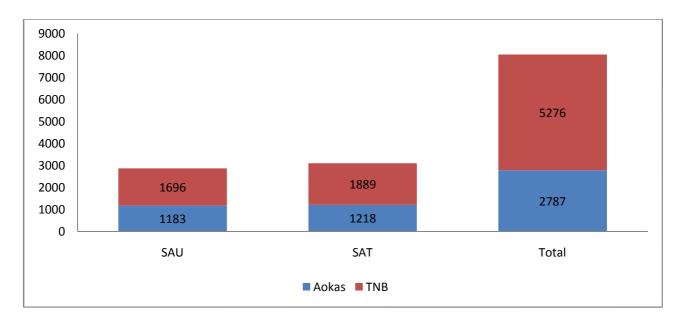
SECTION 1 : état des lieux du secteur agricole de la Daïra d'Aokas.

Dans cette section, nous allons présenter la surface agricole, le matériel agricole et les différentes cultures ainsi la production des deux communes.

1. La répartition des terres agricole dans la daïra d'Aokas

Le graphe N°02 présente la répartition générale des terres. Si on se réfère aux données de la DSA, La superficie agricole utile est de 1183 ha, soit 42% de la superficie agricole totale (1218 ha) et 44% de la superficie totale communale (2787ha) et cela dans la commune d'Aokas dans la commune de Tizi N'berber, on constate que la superficie agricole utile (SAU) est de (1696ha), soit 90% de la superficie agricole totale (1889ha) et 36% de la superficie totale communale (5276ha), Les (SAU) sont répartis dans tout le territoire de la Daïra, cependant la majorité des terres agricoles se trouvent dans les zones montagneuses (Tizi N'berber) environ 90% de SAT, comme le montre le graphe suivant :

Graphe N°02 : Répartition des terres agricole.



Source : Elaboré par nous même à partir de la subdivision agricole de la daïra d'Aokas.

1.1. Répartition des terres selon leurs occupations

D'après les deux tableaux N°15 nous constatons que la commune d'Aokas ainsi que la commune de Tizi N'berber utilisent la plupart des SAU pour la culture fruitière ce qui nous permet de dire que ces dernières sont spécialisées dans la culture fruitière.

Tableaux N°15: Repartions des terre selon leurs occupations dans la commune d'Aokas.

			Superficie utilisée (ha)					
Année agricole		Terre labourable		Cultures permanent				
	Cultures herbacées	Terre au repos	Total	Prairie naturelle	Vigne	Arbo fruit	Total	
2010-2011	206	129	335	50	12	786	848	
2011-2012	173	150	323	50	12	798	860	
2012-2013	223,25	144	359,25	50	12	754	816	
2013-2014	175,7	194	367,7	50	12	751,3	813,3	
2014-2015	179	119	298	161	12	712	885	
2015-2016	175	180	300	170	12	720	894	
2016-2017	180	200	350	130	12	600	742	
2017-2018	189	239	427	105	12	639	756	

Source : Elaboré par nous à partir des données statistique de la subdivision d'Aokas.

Tableaux $N^{\circ}16$: Répartition des terres selon leurs occupations dans la commune de Tizi N'berber.

		Superficie utilisée (ha)					
Compagnes Agricoles		Terre labourables			Cultures permanents		
	Cultures herbacées	Terre au repos	Total	Prairie naturelle	Vigne	Arbo fruit	Total
2010-2011	74	112	186	50	0	1469	1519
2011-2012	44	179	223	50	0	1432	1482
2012-2013	35,75	210	245,75	50	0	1409	1459
2013-2014	35,5	210	245,75	50	0	1409,25	1459,25
2014-2015	52	190	242	50	0	1413	1463
2015-2016	58	190	248	50	0	1400	1450
2016-2017	65	198	263	50	0	1390	1440
2017-2018	70	215	285	50	0	1370	1420

Source : Elaboré par à partir des données statistique de la subdivision d'Aokas.

En ce qui concerne la vigne, ça reste toujours stable au niveau de la commune d'Aokas avec 12 ha et demeure nul au niveau de la commune de Tizi N'berber par contre les prairies naturelles est de 50ha dans la commune de Tizi N'berber et reste toujours stable sur toute la compagne agricole, par contre dans la commune d'aokas, les prairies naturelles augmentent de 50ha en 2010 à 161 en 2014.

1.2. Le processus d'irrigation

Cette méthode permet d'apporter de l'eau artificiellement à des végétaux cultivés pour augmenter la production, d'après le graphe N°02 nous remarquons que le processus d'irrigation n'est pas stable car dans certaines années, la commune d'Aokas a connu un manque d'eau, ceci est dû à la fluctuation de pluie, car nous avons enregistré plus de 248 ha en 2017 soit 20,96 de la SAU par rapport à la commune de TNB. Au niveau de cette dernière, on a remarqué que l'irrigation est très faible par rapport à celle d'Aokas, elle n'est que 22ha en 2011, soit 1,30 de la SAU, en 2014 a augmenté à 40 ha, soit 2,35 de la SAU.

Aokas 162,54 220,2 182,14 184,85 **TNB**

Graphe N°3: Evolution de processus d'irrigation.

Source : Fait par nous à partir des données de la subdivision d'Aokas.

2.Matériel agricole

D'après les deux tableaux N°17, nous avons arrivé à constater que le matériel agricole situé dans la commune d'Aokas était plus vaste que celui de la commune de Tizi N'berber, en raison de l'existence de nombreuses activités agricoles dans cette commune.

Tablaux N°17 : Répartition du matériel agricole dans la commune d'Aokas.

Compagnes Agricoles	Tracteur	Moissonneuses batteuses	Pompes et Motopompes	Matériel aratoire
2010-2011	2010-2011 4		0 58	
2011-2018	12	0	51	23

Source : Fait par nous même à partir des données de DPSB.

Tableaux N°18 : Répartition du matériel agricole dans la commune de Tizi N'berber.

Compagnes Agricoles	Tracteur	Moissonneuses Batteuses	Pompes et Motopompes	Matériel aratoire
2010-2018	2	0	0	0

Source: Fait par nous même à partir des données de DPSB.

3. Les cultures principales dans la commune d'Aokas et Tizi N'berber

3.1. Culture céréalière

La commune d'Aokas n'est pas intéressée par les céréales, d'après la compagne agricole nous remarquons qu'il n'existe pas une production durant l'année 2010 jusqu'à l'année 2012, c'est à partir de l'année 2013 qu'ils ont commencé à baser sur cette culture, par contre dans la commune de Tizi N'berber; même-ci les quantités sont faibles mais ils arrivent à produire des céréales.

La production des céréales a été négligée dans la commune d'Aokas, mais dans ces dernières années on a enregistré une production de 408Qx dans la compagne 2016-2017, dans l'autre commune, ça reste toujours faible car elle ne dépasse pas 90Qx, et varie d'une année à une autre et cela due à des changements climatiques et à la pluviométrie.

Tableau N°19 : Répartition des différentes cultures dans les deux communes.

Compagne	Céréal	e	Fourra	ge	Olivier		Agrum	e	Légum	e sec
agricole	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB
2010-2011	00	50	3000	1080	912	2958	9779	00	00	120
2011-2012	00	50	3250	4724	350	480	8782	00	00	130
2012-2013	00	70	2860	3000	585	1120	8782	00	00	120
2013-2014	142	70	1600	3885	630,36	1159,2	10306	00	00	100
2014-2015	65	90	1200	2400	250	700	15446	00	30	150
2015-2016	182	70	1500	3220	2220	300	13020	00	30	150
2016-2017	408	70	4124	2540	342	700	12450	00	00	88
2017-2018	243	48	8885	8140	1905	2854	33710	00	00	60

Source : Fait par nous suivant les données de la subdivision.

3.2. Légumes secs

Dans notre région d'étude ; durant la période d'observation, les légumes secs n'ont pas été cultivés surtout dans la commune d'Aokas, on a enregistré que 30Qx dans les deux années 2015et 2016, par contre dans la commune de Tizi N'berber, elles varient d'une année à une autre, elles sont arrivées à 150Qx en 2015-2016 et diminuaient à 60Qx en 2017-2018. Les légumes secs et les céréales qui n'occupent aucune superficie des sols à cause de son faible rendement qui est justifié par la non-maitrise des techniques de production.

3.3. Le fourrage

Utilisé pour l'alimentation des animaux d'élevage. Il s'agit en premier lieu des parties herbacées des plantes (feuilles, tiges), mais aussi des racines, des parties de plantes ou de plantes entières que l'on utilise, soit à l'état frais, soit conservées, fraîches ou plus ou moins séchées.

D'après le tableau on peut dire que la production du fourrage dans les deux communes sont en fluctuation entre 2010 et 2015, elle a été diminuée de 3250Qx en 2011 à 2860Qx en 2012 et cela est du à la pluviométrie de cette région, la production du fourrage augmente de 4124Qx à 8885Qx en 2017,qui est une nette amélioration par rapport à 2015, en ce qui concerne la commune d'Aokas, pour la commune de Tizi n'berber, elle augmente de 1080Qx à 4724Qx entre 2010 et 2011 et diminue à 2400Qx en 2014, en fin en 2017 elle enregistre 8140Qx qui est une nette amélioration par rapport à 2016.

3.4. L'olivier

Arbre au feuillage persistant, exigeant une grande luminosité et un climat doux, cultivé surtout dans le bassin méditerranéen pour son fruit, l'olive (espèce *Olea europea*, famille des oléacées) (LAROUSSE AGRICOLE, 2002).

D'après le tableau, nous sommes arrivés à constater que les deux communes sont spécialisées dans la culture de l'olivier, car chaque famille possède des plantations d'oliviers la couleur et le goût de cette culture sont totalement différents des autres régions ce qui les rendent uniques.

La production d'olive diffère d'une commune à une autre, on remarque dans le tableau que la commune de Tizi n'berber est plus importante par rapport à celle d'Aokas et cela est du généralement aux conséquences dus aux incendies.

L'olivier occupe une superficie de 312 ha dans la commune d'Aokas et 860ha pour la commune de Tizi n'berber en 2010, la production de la commune d'Aokas a diminué de 912Qx à 350Qx en 2011, soit une diminution de 83%. La même chose pour la commue de TNB en 2010, une diminution de 2958Qx à 480Qx en 2011, puis une reprise à 1095Qx en 2017 et 2854Qx respectivement.

3.5. Les agrumes

Les agrumes sont des fruits très répandus dans notre alimentation (citron, orange, clémentine mandarine), dans notre région d'étude nous avons remarqué que les agrumes se concentrent beaucoup plus dans la commune d'Aokas situées dans les zones plaines et restent toujours inexistant dans la commune de Tizi N'berber, dont on a enregistré une croissance de 2010 à 2015 avec une production de 9779Qx et 15446Qx respectivement une hausse de 58%, puis baisse de 19,40% en 2016, enfin une augmente de 170,76% où elles enregistrent une excellente performance.

3.6. Le Figuier

Arbre originaire du Proche-Orient, cultivé pour son fruit, la figue (espèce *Ficus carica*, famille des moracées). Le figuier, largement répandu sur le pourtour méditerranéen peut atteindre 15 m de haut. Il possède un tronc lisse, et de grandes feuilles à plusieurs lobes. Ses fleurs sont attachées en grand nombre sur la paroi intérieure d'un réceptacle charnu qui, après fécondation des fleurs, se gonfle de sucre et d'eau pour former la figue (LAROUSSE AGRICOLE, 2002).

La production de la figue varie d'une année à une autre et d'une commune à une autre suivant un rythme différent, car on a remarqué que la commune d'Aokas et moins importante par rapport a celle de Tizi N'berer, une augmentation de 3630Qx en 2010 à 13868Qx en 2012, une hausse de 427% et une chute à 3000Qx en 2017. La commune d'Aokas a enregistré une production de 1300Qx en 2010 et 2012 puis augmente à 4500Qx en 2013 et chute à 3000Qx en 2014 et à 2900Qx en 2017.

Tableaux N°20 : Répartition des figuiers et vignoble dans les deux communes.

Année	Figuier		Vignoble		
	Aokas	TNB	Aokas	TNB	
2010-2011	1300	2630	1680	0	
2011-2012	1300	2630	1680	0	
2012-2013	1300	13868	1680	0	
2013-2014	4500	12800	1800	0	
2014-2015	3000	11200	1800	0	
2015-2016	2900	3900	1269	0	
2016-2017	1419	4596	960	0	
2017-2018	2900	3000	720	0	

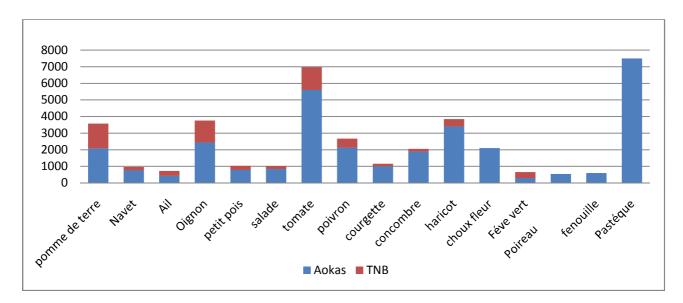
Source : Fait par nous a partir des donnée de la subdivision.

3.7. Les vignobles

La commune d'Aokas utilise la vigne de table pour sa consommation, elle occupe une surface de 12 ha, En 2010 la production était de 1680 Qx puis augmente à 1800 Qx en 2013 soit une hausse de 7,15% puis elle a diminuée jusqu'à 960 Qx en 2016 et à 720 Qx en 2017 soit une diminution de 87,5% .Dans la commune de Tizi N'berber, la vigne reste toujours inexistante.

3.8. La culture maraichère

D'après le graphe ci-dessus, on remarque une grande différence entre les cultures pratiquées dans les deux communes, dans la commune d'Aokas, la pastèque est la principale culture dominante avec 7500Qx suivie par la tomate avec 5600Qx et l'haricot avec 3400Qx, elles occupent respectivement 15 ha, 13 ha, et 28 ha, L'oignon aussi avec une production importante de 2440 Qx avec 13 ha. Dans la commune de Tizi n'berber la culture principale c'est la pomme de terre avec une superficie de 11ha et une production de 1500 Qx, suivie par la tomate avec 1380 Qx et l'oignon avec 1320 Qx. Il faut souligner que cette production est destinée à la consommation de la population locale.



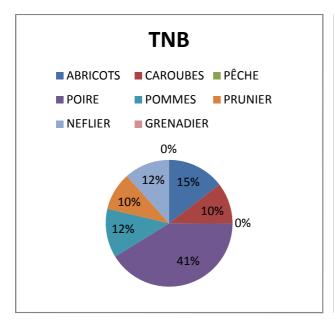
Graphe N°4 : Répartition de la production maraichère dans les deux communes.

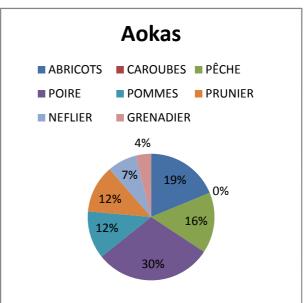
Source : Elaboré par nous à partir des données de la subdivision d'aokas.

3.9. La Culture arboricole fruitière

Dans notre région d'étude, les principaux fruits cultivés diffèrent d'une commune à une autre. La production des fruits (abricots, caroubes, pêches, poires, pommes, prunes, nèfles ,grenades) varie entre les deux communes, entre 2010 et 2013, les abricots ont enregistré une production de 505 Qx et 525 Qx, soit 17% et 15% pour chacune des deux communes, la production la plus importante est la poire qui est de 30% pour Aokas et de 41% pour Tizi N'berber, le reste des fruits est réparti comme suit :

Graphe $N^{\circ}5$: Evolution de la production arboricole.





Source : Fait par nous suivant les données de la subdivision.

4. Production animale

4.1. L'effectif animal

D'après les données de la subdivision, l'élevage bovin a enregistré une augmentation de cheptel entre 2012 et 2013, de 1564 à 1569 tètes progressivement puis diminue à 1499 têtes entre 2014 et 2015, et chute jusqu'à 587 têtes en 2017, une baisse de 15,35%, en ce qui concerne la commune d'Aokas.

Pour la commune de Tizi n'berber, l'élevage bovin est moins important de celui de la commune d'Aokas, le nombre de têtes atteint 770 tètes en 2012 et augmente à 860 têtes en 2013 et arrive jusqu'à 880 tètes en 2015 et 2016, puis diminue à 500 têtes en 2017.

Dans la commune d'Aokas, l'élevage bovin a enregistré une amélioration entre 2012 et 2013, le nombre de têtes est de 6756 et 7124 progressivement et diminue à 6908 tètes et augmente à 7095 tètes en 2016, en 2017 l'élevage bovin a connu une chute de 578 têtes.

La même chose pour la commune de Tizi n'berber, elle est toujours moins importante en 2012 on a enregistré 4054 têtes puis diminue à 3260 têtes en 2013, puis augmente à 3370 têtes en 2014, elle reste stable entre 2014 et 2015 de 1715 têtes et chute jusqu'à 655 têtes en 2017.

Le caprin est plus présent dans les zones montagneuses (Tizi n'berber) que dans les zones rurales (Aokas), on a enregistré environ 4500 têtes en 2016 à Tizi n'berer et ne dépasse pas les 2240 têtes à Aokas.

L'aviculture est très présente dans la commune d'Aokas par rapport à celle de Tizi n'berber, le nombre de bâtiments est de 52 bâtiments pour l'aviculture et 2 bâtiments pour l'aviculture ponte, en 2012, l'effectif avicole est de 108000 têtes, augmente de 8, 33% en 2013 et de 16,34% en 2014 et 21,17% en 2016 et diminue à 95000 têtes en 2017, soit une baisse de 73%, et cela dans la commune d'Aokas . Ce qui concerne la commune de Tizi n'berber, la production a subi des fluctuations, en 2012 l'effectif (poules et chaires) est de 60000 têtes puis augmente à 72000 têtes, soit une augmentation de 20% en 2013, et en 2014, diminue à 67000 puis augmente à 122000 têtes en 2017. L'aviculture ponte n'existe pas dans la commune de Tizi n'berber parce qu'il n'y a pas de bâtiments.

Enfin, l'apiculture dans les deux communes, les ruches modernes sont plus importantes que celles des ruches traditionnelles. En 2012, le nombre de ruches est de 774 pour Aokas et 505 ruches pour Tizi n'berber, en 2013, ce nombre diminue à 575 et 313 pour chacune des deux communes puis augmente jusqu'à 1229 et 1560 soit 24,90% et 65% respectivement.

Tableaux $N^{\circ}21$: Evolution de l'effectif animal entre 2010 et 2017.

Année	2012-201	.3	2013-201	14	2014-20	15	2015-20	16	2016-201	17	2017-201	.8
Cheptel		Τ === ==		T		Т		T		T		T
Daning	Aokas	TNB	Aokas	TNB								
Bovins Vaches	1564 560	770 320	1569 560	860 320	1499 560	860 320	1499 560	880 330	1495 560	880 330	587 313	500 234
laitière	300	320	300	320	300	320	300	330	300	330	313	234
VLM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VLM	560	320	560	320	560	320	560	330	560	330	313	234
VLA VLL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Génisse+18	215	115	210	120	135	80	135	80	135	80	48	80
Génisse-18	215	120	135	80		80	129	75	130	75	28	80
					134							1
Veaux	260	110	268	150	270	155	268	160	270	160	61	12
Veles	135	80	134	80	130	75	135	80	130	80	41	18
Taurillons	182	25	260	110	268	150	270	155	268	155	46	70
Taureaux	2	0	2	0	2	0	0	0	2	0	50	4
Ovins	6756	4054	7124	3260	6908	3370	6915	1715	7095	1715	578	655
Brebis	2360	1100	2360	1100	2360	1200	2360	600	2360	600	339	802
Agnelle	780	400	778	720	700	330	780	240	800	240	85	60
Agneaux	1550	600	1556	360	1420	660	1555	340	1550	340	54	50
Antennaire	1000	916	780	400	778	720	700	170	780	170	23	80
Antennaire	1006	918	1550	600	1550	360	1420	335	1550	335	43	89
Béliers	60	120	100	80	100	100	100	30	50	30	34	140
Beners	00	120	100		100	100	100	30		30	31	110
Caprins	2240	4500	2240	4200	2200	4300	1200	4500	1640	4500	193	1400
dont												
Chèvres	1100	1200	1100	1200	1100	1200	1100	1300	1100	1300	158	942
Avicole	10800	6000	11700	7200	1360	6700	1500	7000	16480	7000	95000	1220
	0	0	0	0	00	0	00	0	0	0		00
Poules	50000	0	45000	0	4500	0	4500	0	27800	0	0	0
Chaire	58000	6000	72000	7200	0	6700	0	7000	13700	7000	95000	1220
		0		0	9100	0	1050	0	0	0		00
					0		00					
Apicole	774	505	575	316	575	316	988	330	984	330	1229	560
Ruches	760	505	575	316	575	316	988	330	984	330	1229	546
modernes									1			
Ruches	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
traditionnelle									1			
S									1			
	•	•	•							•		

Source: Fait par nous suivant les données de la subdivision d'aokas.

4.2. La production laitière

Dans notre région, on rencontre deux diversités du lait , celui du lait de vache dont la production est de 1092 L durant la compagne (2010-2011) , puis s'accroit jusqu'a 1344L en 2015 soit une hausse de 18.75% en 2015, puis baisse jusqu'à 840 L en 2018 .

La seconde est celle du lait de chèvre qui enregistre des proportions minimales en moyennes annuelles. Ce qui concerne TNB, la production du lait de vache et le lait de chèvre est moins importante que celle d'Aokas. En moyenne elle enregistre respectivement 300 L et 50 L chaque deux ans. En effet, le lait de brebis est inexistant pour chacune des deux communes.

Tableau N°22: Evolution de la production du lait.

Compagne Lait de vache		vache	Lait de	chèvre	Lait de	brebis	To	tal
agricole	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB
2010-2011	1092	392	230	260	00	00	1322	652
2011-2012	1344	750	247	300	00	00	1424	1050
2012-2013	1000	700	80	108	00	00	1080	808
2013-2014	1344	792	165	180	00	00	1524	972
2014-2015	1344	792	167	180	00	00	1511	972
2015-2016	1300	1090	165	180	00	00	1468	1320
2016-2017	1100	485	70	111	00	00	1170	596
2017-2018	840	288	320	44	00	00	1160	332

Source : Réalisé par nous suivant les données de la subdivision d'aokas.

4.3. Production de viandes rouges et blanches

La production de la viande blanche à Aokas est nettement meilleure que celle de la viande rouge, néanmoins, elle est également très variable. La production de viande blanche provient en majorité par le poulet, les autres espèces volailles présentes des parts très faibles. On remarque une grande amélioration dans la première compagne agricole 2010-2011 comparée à la dernière compagne agricole 2017-2018 soit une hausse de 65%.

Par ailleurs, TNB connait une production moins importante à celle d'Aokas avec des quantités proportionnelles, on remarque également une amélioration dans la première compagne 2010-2011 par apport à la dernière compagne agricole 2017-2018 soit une hausse de 42%.

Tableaux N°23 : Répartitions de viandes rouges et blanches

Compagne		Producti	on		Effectif	rs .				
agricole	Viande		Viande	rouge	Elevage	bovin	Elevage	ovin	Elevage)
	blanche								caprin	
	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB	Aokas	TNB
2011-2012	1478	1624	722	486	368	120	294	200	60	166
2012-2013	1650	1494	1136	673	714	183	352	310	70	180
2013-2014	2260	1748	1171	614	710	327	377	132	84	155
2014-2015	2260	1987	1587	720	980	374	477	190	100	160
2015-2016	3546	3083	1760	815	1040	380	570	250	150	185
2016-2017	2348,5	2844	1462	808	900	390	516	267	46	151
2017-2018	3252	2772,5	366	315	249	188	17	63	70	64
2017-2018	4224	2823	240,5	224	191	127	14,5	42	35	55

Source : Fait par nous à partir des données de la subdivision d'aokas.

4.4. Production d'œufs et de laines.

> Les œufs

La production des œufs à Aokas a enregistré une hausse importante, le volume dans la compagne agricole 2010-2011 est de 11400000 œufs puisse passe à 84375000 dans la compagne agricole 2011-2012, soit une hausse de 86.48%. Ce résultat démontre l'importance des investissements engagés pendant cette période par les aviculteurs pour améliorer leur production. Ensuite, il a connu un déclin important soit une réduction de 61% durant les autres années agricoles 2012-2015, jusqu'à arrivé à être complètement inexistant en 2015-2018. La production des œufs à TNB est inexistante, cela est dû au manque de bâtiments.

Tableaux N°24: production d'œufs et laines.

Compagne agricole	Œufs 10 Unités		Laine (kg)		
	Aokas	TNB	Aokas	TNB	
2010-2011	11400	0	85	68	
2011-2012	84375	0	11	8	
2012-2013	32904	0	120	66	
2013-2014	32904	0	66	30	
2014-2015	32210	0	56	30	
2015-2016	0	0	0	0	
2016-2017	0	0	0	0	
2017-2018	0	0	0	0	

Source : Elaboré par nous à partir des données de la subdivision d'aokas.

> La Laine

La laine représente pour ces deux communes Aokas et Tizi N'berber une matière première primordiale qui entre dans le processus de tissage de vêtements traditionnels comme la tapisserie et le « bernous », néanmoins en moyenne, elle enregistre respectivement un volume de 67.6kg et 40.4 kg entre les deux compagnes de 2010 à 2015 et demeure nulle durant les dernières compagnes agricoles (2015-2018).

4.5. Production du miel

L'apiculture est une branche de l'agriculture qui consiste à l'élevage d'abeilles au miel pour exploiter les produits de la ruche, principalement du miel, l'apiculteur doit procurer au rucher un abri, des soins et veiller sur son environnement.

En 2011, le volume du miel récolté est de 4080 kg puis augmente à 8603 kg en 2015 soit une hausse de 52.57%, en raison de l'amélioration des conditions climatiques pendant cette période ce qui a aidé à pousser les plantes et les fleurs puis il connait une réduction jusqu'à 4132 kg en 2017.

Par ailleurs, TNB connait une production moins importante à celle d'Aokas avec 2200 kg en 2011, ensuite augmente à 4675 kg en 2014, soit une augmentation de 52.94%, puis elle rebaisse à 1160 kg en 2017.

Pour la production des ruches traditionnelles, le volume est insignifiant par apport aux ruches modernes, où il a enregistré seulement 56 kg en 2011 durant la compagne agricole (2011-2016). En ce qui concerne TNB, la production était nul jusqu'à 2014 où on a commencé à enregistrer des petites quantités en moyenne de 28kg chaque année durant la compagne (2014-2016).

Tableaux N°25: Production du miel.

Année		production du miel							
	Ruches mod	dernes(Kg)	Ruches tradition	onnelles(Kg)					
	Aokas	TNB	Aokas	TNB					
2011	4080	2200	56	0					
2012	3030	1104	0	0					
2013	4074	2528	0	0					
2014	4920	4675	0	0					
2015	8603	3172	0	28					
2016	6504	4192	0	75					
2017	4132	1160	0	25					

Source : Réalisé par nous à partir des données de la subdivision d'Aokas.

5. La structure de l'emploi agricole

5.1. Main-d'œuvre agricole de la daïra d'Aokas

Le volume de main-d'œuvre durant cette campagne agricole est de 452 emplois, soit 3,36% de la population totale en 2017. Si on prenait la population totale occupée estimée dans la partie sur l'emploi alors la population occupée agricole représenterait 11,69 % et ce qui n'est pas négligeable. La main-d'œuvre est représentée en majorité par une main-d'œuvre permanente laquelle est constituée essentiellement d'exploitants. Concernant la main-d'œuvre saisonnière, elle intervient surtout durant la campagne oléicole qui est la vocation de la région. Par ailleurs, La participation des femmes est bien meilleure que les EAC-EAI, dans le secteur privé, leurs parts atteignent 37,15% du total, soit 40 femmes pour l'ensemble des exploitations. Il apparait également que la majorité des emplois proviennent des exploitations agricoles privées, et au final seulement 15 emplois proviennent d'une seule concession individuelle.

Tableaux N°26: Main-d'œuvre agricole d'Aokas (2017).

Statut ou	Nbre	SA	Main -d'œuvre permanente						Total		Main- d'œuvre saisonnier					Total
programm e	d'exploitatio n	U	Exploitation(1)		Co- exploitation(2))		Ouvrier permanent e (3)		perman ente		Nbre de saisonnier		Nbre de jour de travail		EE P	main- d'œuvr e
			Н	F	Н	F	Н	F	H	F	Н	F	H	F		
Concessio																
n (Ex EAC-EAI)	43	367	31	1	83	0	30	0	113	0	60	0	360 0	0	15	128
EA privé	240	820	260	40	0	0	260	40	260	4 0	60	0	540 0	0	23	323
Total	286	120 2	291	41	83	0	291	40	374	4 0	120	0	900 0	0	38	452
Total général			332	•	83	•	331		414		120		9000			

Source : Fait par nous à partir des données de la subdivision d'Aokas.

Pour la commune de Tizi N'berber, les EAC et EAI restent inexistantes, il existe que des EA privées avec 600 exploitations, les SAU 1780ha, le nombre des femmes est de 12 femmes dans la main-d'œuvre permanente et 96 femmes dans la main-d'œuvre saisonnière.

6. Création d'emplois dans le cadre du FNDRA et PPDRI

6.1. Le programme FNDRA et FNDIA

Concernant le financement des projets dans la commune d'Aokas, environ 20 exploitants ont eu une autorisation d'octroi de crédit par le FNDAR et le FNDIA, le montant des investissements totaux réalisés sont respectivement de 65 563 558,29 DA et 1 612 823,55 DA avec une subvention de 25 475 706,26 DA par le FNDRA soit 39% des projets, pour FNDIA la participation est moins importante 7 529 629,45 DA, soit 37% du montant total.

Tableau $N^{\circ}27$: Répartition des financements FNDIA et FNDRA selon leur désignation.

Aokas	Niveau de	soutien	Niveau de sou	tien 30%		Unité	
	60%à1	00%		DA			
Désignation	FNDRA (20	000à2006)	FNDIA (200	06à2013)	FNDIA (201	4 à 2018)	
	Investissemen	Subvention	Investissemen	Subventio	Investissemen	Subventio	
	t		t	n	t	n	
Hydraulique	16935706,23	13898,79	0	0	0	0	
agricole							
Plasticulture	15819198,28	3740000	0	0	0	0	
Oléiculture	15592791,85	9197663,13	0	0	0	0	
Viticulture	0	0	0	0	0	0	
Agrumicultur	2820678,35	2118419,06	0	0	0	0	
e							
Arboriculture	920265,43	574781,67	18553,80	0	0	0	
fruitière							
Pépinière	2784740,81	1614000	0	0	0	0	
arbo-viticole							
Lait	49200,00	49200	831615,00	291484,50	0	0	
Aviculture	974560,74	603797,64	0	0	0	0	
Apiculture	9866416,60	7563946,0	915055,90	662554,54	450654,75	250982,80	
Matériel	0	0	2193750,00	658125,00	0	0	
Fourrage	0	0	0	0	3120000,00	972000,00	
enrubanné							
Total	65763558,29	25475706,2	3958974,7	1612164,0	3570654,75	1222982,8	
		9		4			

Source : Réalisé par nous suivant les données par la subdivision d'Aokas.

Pour la commune de Tizi N'berber, le montant d'investissement total réalisé et de : 6 015 563,49 DA et 1 037 947,91 DA avec une subvention de 4 900 230,09 DA par le FNDRA soit une participation de 81% des projets pour le FNDIA, elle est moins importante 70 934 1,74 DA soit 68% du total.

Concernant le programme FNDRA, 18 bénéficiaires ont bénéficié de 1020 plantes d'oliviers avec un coût d'investissement et un coût de soutien de 162 975 00 DA, 6 bénéficiaires ont bénéficié de 60 ruches avec un coût d'investissement de 6 000 000 DA et un coût de soutien de 5100000 DA pour la commune d'Aokas. Ce qui concerne la commune de Tizi N'berber, le nombre de bénéficiaires est de 27 pour 1295 plantes d'oliviers,8 bénéficiaire pour 77 ruches pleines avec un coût d'investissement de 20460000 DA pour les plantes d'oliviers et 77000000 DA pour les ruches et un coût de soutien de 20460000 DA et 65450000 DA respectivement. Ces données concernent l'année 2018-2019.

6.2. Programme de PIL

Le PIL se définit comme un ensemble d'actions financées sur fonds publics, dans un espace localisé dans lequel, l'exploitation agricole tend à faire évoluer ses performances de productivité, conçu par une démarche participative et coordonnée. Dans le cadre de la mise en exécution du sous programme préservation et développement des oasis et culture oasienne, il y a trois tranches de PIL caractérisées par le nombre de projets.

Tableau N°28 : Répartition des plantes d'oliviers financées par le programme PIL

Année	Nombre de	bénéficiaires		le plantes viers
	Aokas	TNB	Aokas	TNB
2013	72	80	1500	2162
2014	309	160	6218	4000
2015	148	240	2500	4500
2016	372	541	3070	5425
Total	901	1021	13288	16087

Source: Réalisé par nous à partir des données fournies par la subdivision d'aokas.

D'après le tableau N°28, nous avons remarqué que le nombre de bénéficiaires dans la commune de Tizi n'berber est plus importants que celui d'Aokas car il augmente d'une année à une autre, de 80 bénéficiaires en 2013 à 541 bénéficiaires en 2016, contrairement à la commune d'Aokas, le chiffre a augmenté de 71 bénéficiaires à 309 bénéficiaires puis diminue à 148 bénéficiaires en 2015. Concernant le nombre de plantes d'oliviers est de 16087 à Tizi N'berber et 13288 plantes à Aokas.

6.3. Le programme PPDRI

Le PNDRA, qui a été au départ consacré au secteur agricole, s'est élargie pour atteindre le milieu rural afin d'améliorer d'une manière durable les revenus de la population et leurs conditions de vie et de réduire les disparités entre les territoires notamment des zones de montagne, steppe, Sahara. Parmi ses outils d'action le PPDRI dont les objectifs sont diversifier et adéquat avec ceux du développement local. A travers le programme PPDRI, 38 localités ont été touché dans la commune d'Aokas et ont bénéficier d'élevage Apicole (48 module) caprin (49unité) ovins(85)unité plantation fruitiére repeuplement(100ha)reboisement (50ha),aussi bien la commune de TNB a été touché par 03 localité et elle a bénéficier d'élevage: apicole(07module) caprins (07unité) bovins (04 unités), ce qui a permis a la

création de 192 emplois et 14 emplois agricole pour les deux commune respectivement Aokas et TNB en seulement 4 ans , ce qui le plus important comparée aux emplois crées dans le cadre des dispositifs ANSEJ, CNAC et qui ont mis beaucoup de temps pour crées mois d'emplois. Cependant, ces emplois agricoles créés durant ces 4 ans sont temporaire, et les emplois durables comme l'élevage n'ont pas encore été réalisés pour des raisons que nous ignorons, quelques hypothèse possibles:(indisponibilité du cheptel, financement non accordé, dossiers inéligible, lenteur administrative, abandon des bénéficiaires, etc.)

Tableau $N^{\circ}29$: Les actions du programme PPDRI dans la commune d'Aokas de 2009 à la fin 2014.

Localité touché	Nature des actions	Quantité	Montant global(DA)	Source de financement	Réalisation physique cumulée	Payement effectués(DA)	Emplois crée
07	Aménagement des pistes rurales (Km)	22.5	20250006.08	FDRMVTC	22.5	20250005	30
06	Ouverture de piste rurale(Km)	15	4077004.23	FDRMVTC	14	137799997.92	20
02	Ouverture de piste forestière(Ha)	10	9804347.8	FDRMVTC	10	7559992.08	06
10	Captage et aménagement de source (unité)	10	8952559.2	FDRMVTC	11	7500004.2	53
08	Réalisation de bassin (unité)	09	6300004.23	FDRMVTC	09	6300004.23	50
05	Correction torrentielles(M3)	2730	10558606.5	FDRMVTC	2730	10200586.5	61
11	Création d'unité de petit élevage apicole (module)	84	5679877.7	FSAEPEA	05	155000	0
07	Création d'unité de petit élevage caprin (unité)	49	10208000	FSAEPEA	0	1325730	0
04	Création d'unité de petit élevage ovin (unité)	85	1980000	FSAEPEA	0	0	0
13	Plantation fruitière(Ha)	94,5	6875992.4	FDRMVTC	88.5	7559992.08	184
02	Repeuplement (Ha)	100	14840000	PCD-DGF	0	0	08
01	Reboisement(Ha)	50	7500000	PSD-DGF	50	6312275.78	0
	Sous total agricole						192
Part agricole en %						46.60%	
Total général						412	

Source: calculer par nos soins a partir des données de la conservation des forets de Bejaia.

Tableau $N^{\circ}30$: Les actions du programme PPDRI dans la commune de TNB de 2009 à la fin 2014.

Localité touché	Nature des actions	Quantité	Montant global(DA)	Source de financement	Réalisation physique cumulée	Payement effectués(DA)	Emplois crée
01	Ouverture de pistes rurales (Km)	05	2223000	FDRMVTC	05	2223000	06
01	Captage de source avec bassin (unité)	02	900000	PCD	02	900000	0
01	Exploitation des ressources hydrique	04	1100000	FDRMVTC	04	1100000	03
01	Correction torrentielles(M3)	180	358020	FDRMVTC	180	358020	06
01	Création d'unité de petit élevage apicole (module)	07	830122.30	FSAEPEA	07	830122.30	07
01	Création d'unité de petits élevages caprins (unité)	07	1325730	FSAEPEA	07	1325730	07
01	Création d'unité de petits élevages bovins (unité)	04	1160000	FSAEPEA	00	0000	00
Sous total agricole							14
Part agricole en % Total général						48.27%	

Source: calculer par nos soins a partir des données de la conservation des forêts de Bejaïa.

Section 2 : L'état et redynamisation de l'agriculture : Cas des concessions de la daïra d'Aokas.

1. Méthodologie de la recherche

L'enquête menée a ciblé un ensemble d'acteurs dans les communes d'Aokas et de Tizi N'berber. L'objectif est de recueillir le maximum d'informations nécessaires, qui nous permettrons de faire notre recherche.

2. Objectifs et déroulement de l'enquête

Ce travail empirique a été réalisé à travers une enquête de terrain consistant à distribuer un questionnaire adressé aux agriculteurs de ces deux communes. Le but recherché est d'étudier la relation entre l'agriculture et le développement rural .

2.1. Présentation de l'échantillon de l'enquête

L'échantillonnage est un moyen qui permet de viser une partie plus large de la population dans le but de tirer des conclusions qui permettent par la suite de vérifier le sujet ou l'objet de recherche. Il s'agit la de faire connaître les résultats relatifs au sujet de recherche. Il est nécessaire alors de déterminer l'échantillon à étudier. Afin de déterminer l'autre échantillon final, nous avons visé un ensemble des agriculteurs dans les commune Aokas et Tizi N'berber, en utilisant un échantillonnage aléatoire en raison de la méconnaissance de la taille réelle de la population ciblé.

Une fois la méthode d'échantillonnage à suivre choisie, nous avons choisi un ensemble d'agricultures qui appartiennent à ces communes ciblées. Nous avons sélectionné un nombre de 33 agriculteurs dans la commune d'Aokas, et 30 agriculteurs dans la commune de Tizi N'berber. Cet échantillon couvre 6 formes d'agriculteurs citées comme suite : les agriculteurs d'élevage, apiculteurs, aviculteurs, arboriculture et les agriculteurs d'olives et de figues.

Cependant, nous avons limité notre enquête à 30 à Aokas et 21 à Tizi N'berber. Dans le but de mieux cerner notre problématique de recherche, nous avons travaillé sur l'ensemble des agriculteurs dans les communes ciblées.

1. Traitement

Dans le cadre des concessions, il est à signaler qu'il existe une proportion significative d'une agriculture d'autoconsommation, cette dernière n'entre pas dans le cadre de notre enquête représente 33 exploitations dans la commune d'Aokas et 30 exploitations dans la commune de Tizi N'berber le manque d'information et manque de temps nous ont amené à retirer 6 questionnaires dans la commune d'Aokas et 9 questionnaire à Tizi N'berber.

Tableau N°31 : Echantillon de l'enquête.

	Questionnaires distribués		Questionnaires	retenus
Activité	AOKAS	TNB	AOKAS	TNB
Aviculture poule pondeuse	2	3	2	1
Aviculture poulet chaire	7	12	6	9
Elevage bovin	5	3	5	3
Elevage ovins	4	4	3	2
Arbo-fruits	10	3	9	2
Apiculture	5	5	5	5
Total	33	30	30	21

Source : élaborer par nous méme à partir de l'enquête du terrain.

3. Profil des agriculteurs

3.1. Âge des agriculteurs

Sur l'échantillon enquêté, 2/30 ont un âge entre 20-30 ans, 7/30 entre 30-40ans, 7/30 des hommes entre 40-50 ans et 2/30 des femmes entre 40-50 ans, 8/30 entre 50-60 ans , 4/30 plus de 60 ans et cela dans la commune d'Aokas. Au niveau de la commune de Tizi N'berber, 1/21 ont un âge entre 20-30 ans, 4/21 entre 30-40 ans, 6/21 entre 40-50 ans, 3/21 entre 50-60 ans, 7/21 ont plus de 60 ans. Ont remarque que la majorité des fellahs ont plus de 40 ans ce qui démontre que les jeunes ne s'intéressent pas au travail de la terre.

A noter que la majorité des femmes ne possèdent pas de carte de fellah, elles pratiquent l'agriculture vivrière qui est une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance, la production n'est pas destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation, elle est en grande partie autoconsommée par les paysans et la population locale, et cela pour les deux communes.

Tableau N°32: Age d'agriculteur.

Age	Effectif			
	Aokas		TNB	
	H	F	Н	${f F}$
20-30	2	0	1	0
30-40	7	0	4	0
40-50	7	2	6	0
50-60	8	0	3	0
+60ans	4	0	7	0
Total	3	0	2	1

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'enquête du terrain.

3.2. Forme juridique

Dans la commune de Tizi N'berber, 19/21 des agriculteurs sont des privés car ils préfèrent travailler seuls dans l'exploitation et ils n'acceptent pas des investisseurs extérieurs à la famille de l'agriculteur, c'est l'agriculture familiale qui demeure dans cette commune.

Par contre dans la commune d'Aokas, il y'a des EAC et EAI et EA privée, environ 15/30 pour les privés, 8/30 des EAC et EAI avec 7/30.

Tableau N°33 : Forme juridique.

Earma invidiana	Effectif		
Forme juridique	Aokas	TNB	
Privé	15	19	
EAC	8	1	
EAI	7	1	
Total	30	21	

Source : Réalisé par nous à partir des résultats de l'enquête de la daïra d'Aokas.

3.3. Type d'activité

Concernant la commune d'Aokas, 9/30 sont des arboricultures, 6/30 sont des avicultures « poulet de chaire », 5/30 sont des éleveurs bovins et 5/30 des apiculteurs, et 3/30 éleveurs ovins, 2/30 pratiquent l'aviculture « poule pondeuse ».

Pour la commune de Tizi N'berber, l'apiculture et de 6/21, 5/21 l'aviculture « poulet de chaire » et 1/21 poule pondeuse, les éleveurs bovins 3/21, l'arboriculture 4/21 et les éleveurs ovins est de 6/21.

Tableau N°34 : Type d'activité.

Activité	Effectifs			
Activite	Aokas	TNB		
AV poule pondeuse	2	1		
AV poulet de chaire	6	5		
Eleveur bovin	5	3		
Eleveur ovin	3	2		
Apiculture	5	6		
Arbo-fruit	9	4		
Total	30	21		

Source : Réalisé par nous à partir des résultats de l'enquête

3.4. Lieu d'implantation et de résidence

Pour la commune d'Aokas, la plupart des agriculteurs résident dans les villages (AOKAS VILLE AKKAR, AIT AISSA, AZEMOUR, AIT ALI), mais leurs activités sont implantées dans les régions suivantes (DAS KHELFAUI, MOURJAN, SIDI RIHANE). Ce qui concerne la commune de Tizi N'berber, les agriculteurs résidant dans les villages de cette

commune et font leurs implantations dans les régions suivantes : TIZI N'BERBER, IMDANE, IGHILWISS, BOUAMERA, TAZROURT, BOURBIA, TIBOALAMIN.

3.5. Métier du père

Dans la commune de Tizi N'berber 15 /21 ont un père agriculteur et 6/21 qui ont un père qui n'a aucune relation avec cette activité, pour la commune d'Aokas, 21/30 des agriculteurs leurs pères n'ont aucun lien avec l'activité agricole, et 9/30 ont un père agriculteur, la plupart de la population d'Aokas sont des agriculteurs pour des raisons personnelles.

Tableau N°35 : Métier du père.

Mátian du pàra	Effectif		
Métier du père	Aokas	TNB	
Agriculteur	9	15	
Autre	21	6	
Total	30	21	

Source : Réalisé par nous à partir des résultats de l'enquête.

3.6. Le niveau de formation

Au niveau de la commune d'Aokas, 3/30 des agriculteurs sont sans niveau, 10/30 ont un niveau primaire, 7/30 ont un niveau moyen, 6/30 ont un niveau secondaire et 4/30 ont un niveau universitaire. Pour la commune de Tizi N'berber, 6/21 des agriculteurs ont un niveau primaire 8/21 ont un niveau moyen, 4/21 sont sans niveau et 3/21 ont un niveau secondaire.

Tableau N°36: Niveau de formation.

Niveau de formation	Effectifs			
Niveau de formation	Aokas	Tizi N'berber		
Sans niveau	3	4		
Niveau primaire	10	6		
Niveau moyen	7	7		
Niveau secondaire	6	3		
Niveau universitaire	4	1		
Total	30	21		

Source : réaliser par nous à partir de résultats de l'enquête

3.7. Ambition de l'agriculteur

15/30 des agriculteurs de la commune d'Aokas ont répondu que leur ambition est le développement de la région, 5/30 c'est une tradition familiale et 10/30 autres, par exemple : le développement de l'exploitation familiale et améliorer leurs rentrées ou héritier du mari. En ce qui concerne la commune de Tizi N'berber, 12/21 des agriculteurs affirment que leur ambition est la continuité d'une tradition familiale, 6/21ont répondu pour le développement de la région et 2/21 pour des raisons personnelles.

Tableau N°37 : Ambition de l'agriculteur.

Ambition	Effectif	
	Aokas	TNB
Relève et continuité	9	12
Développement de la région	15	9
Autres	6	0
Total	30	21

Source : Fait par nous à partir de résultat de l'enquête.

3.8. Motif de l'agriculteur

15/30 des agriculteurs de la commune d'Aokas ont répondu que leurs motifs de la création d'entreprise sont dus au chômage, 8/30 pour des opportunités d'affaires et 7/30 pour d'autres raisons. Par contre au niveau de la commune de Tizi N'berber, 8/21 ont répondu par l'expérience dans le domaine, 7/21 sont en chômage, 1/21 à une opportunité d'affaire et 5/21 pour d'autres raisons, par exemple un individu en retraite.

Tableau N°38: Motif d'agriculteur.

Motif	Effectif		
Wiotii	Aokas	TNB	
Chômage	14	8	
Expérience	5	10	
Opportunité d'affaire	9	2	
Autres	2	1	
Total	30	21	

Source : Fait par nous à partir du résultat de l'enquête.

3.9. Choix de localisation

La plupart des agriculteurs dans la commune d'Aokas sont affectés par une institution publique dans ces exploitations, 2/30 disent qu'il existe des facteurs spécifiques comme le climat pour la pratique de certaines cultures, la concession est consentie par l'Etat à des personnes de nationalité algérienne pour une durée de 40 ans renouvelable moyennant le paiement d'une redevance fixée par la loi de finance , il faut savoir qu'il est strictement interdit de louer ou de détourner les terres de leur vocation , il est allouable de transmettre le droit de concession aux générations futures, 13/30 ont des raisons personnelles comme cultiver leurs terres , part contre, pour la commune de Tizi N'berber, il ne s'agit pas d'une affectation mais c'est leur propre propriété.

Tableau N°39: Choix de localisation.

Choix de localisation	Effe	ectif
Choix de locansation	Aokas	TNB
Affectation par une institution	15	0
Raison personnelle	13	16
Existence des facteurs	2	6

Source : Réalisé par nous à partir des données de l'enquête.

3.10. Renseignements sur l'exploitation

La plupart des exploitations ont une surface comprise entre (1-32ha), elles sont classées dans les zones plaines d'Aokas, on peut dire que c'est une catégorie de moyenne exploitation, d'après les agriculteurs la mise en valeur des terres dépend de leurs moyens et non pas des pouvoirs publics, pour la pratique de la culture, la concession n'oblige pas les agriculteurs de pratiquer une culture fixe. La commune de Tizi N'berber n'a bénéficié d'aucune concession, chaque famille possède une terre agricole.

Tableau $N^{\circ}40$: Renseignements sur l'exploitation (surface, mise en valeur et pratique dans la concession).

Dangaignamenta		Effectif
Renseignements	Aokas	TNB
Surface (1-32ha)	5	21
Mise en valeur (propre moyen)	10	21
Pratique dans la concession	15	0

Source : Réalisé par nous à partir des résultats de l'enquête.

3.11. Bénéficier d'assurance

La majorité des agriculteurs n'ont pas d'assurance dans la commune d'Aokas, environ 10/30 agriculteurs qui possèdent une assurance contre les incendies, calamités ou maladies, et 20/30 n'ont pas d'assurance, ils payent les risques avec leur propre argent. Pour la commune de Tizi N'berber 21/21 n'ont pas d'assurance. Cela montre l'absence de la culture d'assurance pour les agriculteurs.

3.12. La commercialisation

9/30 des agriculteurs dans la commune d'Aokas, leur produit est destinée au marché régional, 4/30 leur production est destinée à IAA (industrie agroalimentaire) exemple : le lait de vache est destiné pour SOMMAM et RAMDY pour le transformer en fromage, yaourt et lait.17/30 des agriculteurs leur production est destinée à la consommation directe et au marché local.

Pour la commune de Tizi N'berber, 21/21 des agriculteurs, leur production est destinée à la consommation directe, et au marché local.

3.13. Evaluation monétaire

25/30 des agriculteurs dans la commune d'aokas ont enregistré une amélioration du chiffre d'affaire entre 2017 et 2018 est cela grâce au programme FNDRA et PPDRI, exemple : irrigation plantation, élevage avicole. Et 5/30 ont eu des améliorations grâce au crédit ETTAHADI¹. Pour la commune de Tizi N'berber, les agriculteurs ont connu une

¹ Le crédit ETTAHADI est un crédit d'investissement octroyé par la BADR, dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur les terre agricoles non exploitées relevant de la propriété privée et du domaine privé de l'Etat.

amélioration du chiffre d'affaire entre 2017 et 2018, cela n'a aucune relation avec ces programmes, cette amélioration est due à leur propres moyens.

3.14. La main-d'œuvre

La majorité des agriculteurs ne travaillent pas seuls dans l'exploitation, cette dernière reste toujours familiale, que ce soit saisonniers ou autres, ils n'acceptent pas des étrangers dans leur exploitation, ils préfèrent rester toujours dans le domaine familial. Chaque famille possède jusqu'à 10 personnes. Ce qu'on appelle l'agriculture familiale, pareils pour les deux communes.

Conclusion

Le rôle de l'Etat dans la redynamisation du secteur agricole a eu un fort impacte sur la dynamique du secteur, la production dominante et l'arbo-fruitier pour la commune d'Aokas et l'oléiculture dans la commune de Tizi N'berber. Cependant nous avons remarqué un faible volume de production, notamment les céréales, légumes sec dans la commune d'Aokas, et les cultures maraichère le lait et les viande dans la commune de Tizi N'berber.

Pour les programmes de PNDAR et PPDRI ont arrivée à la création des emplois surtout dans la commune d'Aokas les deux communes ont bénéficié du programme PPDRI et cela à partir de l'ouverture des pistes agricole et le captage de source pour atténuer les crises d'eaux, le but de se programme donc d'améliorer les conditions de vie de la population à travers la création d'emplois essentiellement agricole.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'agriculture algérienne a connu au cours de son histoire des déstructurations etrestructurations continuelles. En raison de sa faible progression, elle tend à occuper une place de plus en plus restreinte dans l'activité économique nationale. Les déficits chroniques enmatière de production agricole ne sont pas dus uniquement à des causes structurelles ou auxaléas climatiques, mais également à la sous utilisation des capacités existantes (financières,techniques et humaines).

Dans ce modeste travail, nous avons essayé de répondre à la problématique posée àsavoir le degré de développement des activités agricole au niveau de la daïra d'Aokas (commune Tizi N'berber et la commune d'Aokas) , à savoir les culture pratiqué pour chacun d'elle et leurs niveau de développement .

Cependant, afin de bien mener notre travail, et pour rendre plus explicite la relation entre les deux communes, nous avons effectué des entretiens auprès des agriculteurs basées dans cette dernières, où nous avons récolté des données sur les différentes cultures agricoles utilisées dans le processus de production.

Notre deuxième question nous à ramené à la fiabilité de taux d'emplois enregistre dans le secteur, il faut savoir que les PPDRI et PNDRA ont réussi à crée des emplois dans les commune Aokas et Tizi N'berber.Les résultats obtenus après ces entretiens nous montrent queles améliorations de l'évolution monétaire dans la daïra d'Aokas à un rapporte avec les programme (PPDRI, PNDRA et crédit ETTAHADI).

Les agriculteurs de la commune d'aokas pratiquent la production animalier comme l'élevage (apicole, bovins, avicole) ainsi le miel et les œufs et la production agricole (agrume, arbo fruitier, olivier). En générale la production agricole présente une meilleure situation comparativement à la production animalière .En effet, certaine production, comme la culture maraichère (pastèque, tomate et haricots) ainsi la production arboricole (poire, abricot, pèche) à enregistré une augmentation remarquable.

Pour la commune de Tizi N'berber la production agricole la plus dominante est l'oléiculture, la production animale (elevage apicole et caprins)

Conclusion générale

Pour répondre à la troisième question qui concerne l'estimation des revenus et leurs liens avec l'appui de ces programmes, notre enquête mené dans les concessions sises dans la plaine d'Aokas et les hautes montagnes de Tizi N'berber à abouti aux résultats suivants :

- ✓ L'agriculture pour chacune des communes restes toujours familiales ;
- ✓ La production agricole satisfait les besoins en consommation marché local, régional ;
- ✓ Les risques courus comme les incendies calamité ou maladie dépend des frais des agricultures (absence d'assurance pour cause de cherté) pour certain qui ne possède pas de carte Fellah, et ils sont remboursable pour ceux qui possède d'une assurance.
- ✓ L'administration agricole informe les agriculteurs sur touts les nouveautés sur le secteur et donne des aides techniques et conseil pour l'ensemble des agriculteurs (bonne circulation de l'information des administrations étatiques) et ce à partir des séances de vulgarisation, séminaires. Néanmoins,Dans le cadre de la gestion du secteur ils existent toujours une partie des paysans qui ce sentent marginaliser pour les raison suivantes : la négligence de leurs dossiers, le financement non accordé, la complexité de la procédure administrative (lenteuradministrative) ;
- ✓ L'ensemble des agriculteurs dans la commune d'Aokas estiment que leurs revenus à un lien avec le programme PNDAR et ETTAHADI, par contre dans la commune de Tizi N'berber la plupart des agriculteurs ont eu une amélioration de revenu est grâce à leurs frais.

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Part en % de l'emploi par secteur d'activité
Tableau N°02 : Estimation de la population par sexe et calcul de la densité de la commune
d'Aokas29
Tableau N°03 : Estimation de la population par sexe et calcul de la densité de la commune de
Tizi N'berber
Tableau N°04 : Répartition de la population selon la dispersion géographique de la commune
d'aokas
Tableau N°05 : Réparation de la population selon la dispersion géographique de la commun
de Tizi N' berber30
Tableau N°06 : Nombre de logements de la commune d'Aokas
Tableau N°07 : Nombre de logements dans la commune de Tizi N'berber31
Tableau N°08 : Les infrastructures sanitaires existantes : Aokas
Tableau N°09 : L'organisation de la profession de la pêche
Tableau N°10 : Les infrastructures sanitaires existantes : Tizi N' berbere
Tableau N°11 : Les zones d'activités du secteur privé dans la commune d'Aokas39
Tableau N°12 : Répartition des projets financés par filière dans le cadre de l'ENGEM40
Tableau N°13 : Répartition des micro-entreprises financées au niveau de l'ANSEJ par secteur
d'activités depuis 2013 au 2018.
Tableau N°14 : Répartition des emplois créés par la CNAC dans la daïra d'aokas42
Tableau N°15 : Repartions des terre selon leurs occupations dans la commune d'Aokas47
Tableau N°16 : Répartition des terres selon leurs occupations dans la commune de Tizi
N'berber
Tableau N°17 : Répartition du matériel agricole dans la commune d'Aokas49
Tableau N°18 : Répartition du matériel agricole dans la commune de Tizi N'berber49

Tableau N°19 : Répartition des différentes cultures dans les deux communes	50
Tableau N°20 : Répartition des figuiers et vignoble dans les deux communes	52
Tableau N21 : Tableaux N°22 : Evolution de l'effectif animal entre 2010 et	
2017	56
Tableau N°22 : Evolution de la production du lait	57
Tableau N°23 : Répartitions de viandes rouges et blanches	58
Tableau N°24 : production d'œufs et laines.	59
Tableau N°25 : Production du miel	60
Tableau N°26 : Main-d'œuvre agricole d'Aokas (2017)	59
Tableau N°27 : Répartition des financements FNDIA et FNDRA selon leur désignation	62
Tableau N°28 : Répartition des plantes d'oliviers financées par le programme PIL	63
Tableau N°29 : Les actions du programme PPDRI dans la commune d'Aokas de 2009 2014	
Tableau N°30 : Les actions du programme PPDRI dans la commune de TNB de 2009	à la fin
2014	65
Tableau N°31 : Echantillon de l'enquête	64
Tableau N°32 : Age d'agriculteur	65
Tableau N°33 : Forme juridique	68
Tableau N°34 : Type d'activité	68
Tableau N°35 : Métier du père	69
Tableau N°36 : Niveau de formation	69
Tableau N°37 : Ambition de l'agriculteur	70

Tableau N°38 : Motif d'agriculteur	0
Tableau N°39 : Choix de localisation	1
Tableau N°40 : Renseignements sur l'exploitation (surface, mise en valeur et pratique dans la	ì
concession)7	2

Liste des graphes

Graphe N°01 : Evolution des PME dans la daïra d'Aokas	38
Graphe N°02 : Répartition des terres agricoles	46
Graphe N°03 : Evolution de processus d'irrigation	48
Graphe N°04 : Répartition de la production maraichère dans les deux communes	53
Graphe N°05 : Evolution de la production arboricole	54

Annexes N°01: Education a Aokas P 35.

ANNEE	TAUX		RE	NBRE D	ELEVE	CANTI	NE	SALLE D	ELEVE	NBRE	DEVISION
	D'ENCADREMENT ENS / TAUX	D'ENSEIG	MENIENI	FEMME	TOTAL					D'ECOLE	PEDAGOGIQUE
						CAPACITE	TOTAL				
								DONT	TOTAL		
		FEMME	TOTAL					NON UTILISE			
2010	15	42	85	718	1468	1010	09	12	83	10	65
2011	15	46	90	677	1459	1050	09	12	83	10	66
2012	16	51	100	677	1416	1120	09	12	83	10	66
2013	16	45	88	718	1443	1100	09	11	86	10	66
2014	17.31	49	88	742	1523	1490	10	10	88	10	67
2015	18	54	87	752	1527	1490	10	06	85	10	68
2016	18	54	87	752	1527	1490	10	06	85	10	69
2017	18	163	335	773	1586	1490	10	09	85	10	69

Annexe N°02 :Education Tizi n berbere P 38

ANNEE	TAUX	· ·	RE	NBRE D	ELEVE	CANTI	NE	SALLE D	'ELEVE	NBRE	DEVISION
	D'ENCADREMENT ENS / TAUX	D'ENSEIG	SNEMENT	FEMME	TOTAL					D'ECOLE	PEDAGOGIQUE
						CAPACITE	TOTAL				
								DONT	TOTAL		
		FEMME	TOTAL					NON UTILISE			
2010	11	30	63	390	836	750	09	10	61	11	49
2011	11	40	98	378	785	790	09	10	62	10	50
2012	11	42	76	372	790	815	10	02	62	10	52
2013	12	41	65	373	805	892	10	01	64	10	57
2014	12	43	64	358	778	849	10	01	64	10	65
2015	11	46	69	356	765	890	10	02	64	10	60
2016	11	46	69	356	765	890	10	02	64	10	60
2017	11	61	155	389	787	895	10	01	63	10	50

Annexe $N^{\circ}03$: Maraichage dans la commune d'Aokas P55

Année	Pomr	ne de	Toma	ate	Oign	ons	Hario	cot	Pastè	èque	Poiv	ron	Courg	gette	Chou	ıx	Nave	ets	Ails		Fève	vert	Petit	t pois	Salade	e
	terre						vert								fleur											
	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°
2010	15	1880	12	2160	13	2400	24	960	6	1500	8	960	8	960	10	2500	6	900	7	420	4	240	8	400	28	930
2011	14	2040	10	1800	11	1640	24	960	8	1500	8	960	8	960	8	2000	6	900	6	360	4	240	10	500	30	612
2012	10	1480	10	1800	11	2040	24	960	8	1500	8	960	8	960	8	2000	6	900	6	360	4	240	10	500	28	612
2013	10	1960	10	1800	13	1885	24	960	8	6000	8	2400	8	800	8	2000	6	480	6	360	4	320	10	600	28	595
2014	8	1360	13	7219	12	2020	30	1350	6	1080	10	3230	10	1820	6	1200	5	900	5	360	5	300	12	690	34	1040
2015	10	1700	15	5760	12	2440	13	610	8	1440	8	1838	6,64	784	6	1800	6	1080	6	420	5	300	14	840	27	940
2016	10	1800	9	2105	12	2200	26	1134	11	4774	7	1215	8	960	6	1500	5	800	5	250	5	300	12	720	28	1110
2017	11	2080	13	5600	13	2440	28	1300	15	7500	9	2130	9	1000	8	2100	5	750	6	420	6	380	13	780	26,2	837

Annexe $N^{\circ}04$: maraichage dans la commune de Tizi N'berber P55

Année	Pomi	ne de	Toma	ate	Oign	ons	Hario	cot	Pastè	eques	Poiv	ron	Courg	gette	Chou	IX	Nave	ets	Ails		Fève	vert	pois	Petit	Salac	le
	terre						vert								fleur											ļ
	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°
2010	12	1680	6	1550	5	750	6	500	0	0	4	240	2	140	0	0	5	450	5	200	5	380	5	400	2	50
2011	12	1960	6	1500	4	800	8	1050	0	00	4	240	2	120	0	00	5	400	5	200	5	360	6	420	4	80
2012	12	1920	6	1500	10	1070	8	390	0	00	5	300	2	120	00	00	5	400	5	190	6	350	5	420	4	100
2013	12	2100	6	1700	10	1080	8	380	0	00	5	250	2	160	0	00	5	400	5	190	6	450	5	300	4	110
2014	9	1170	7	2500	9	2040	7	500	0	0	6	1200	2	160	0	00	4	280	5	300	5	300	5	220	5	145
2015	9	1290	8	1400	9	1230	8	490	0	0	6	600	2	240	0	0	5	350	5	300	6	480	5	300	5	150
2016	10	1800	7	1200	10	1200	10	420	0	0	6	480	2	200	0	00	3	260	5	250	6	360	5	250	5	150
2017	11	1500	7	1380	11	1320	9	450	0	0	6	540	2	160	0	0	3	210	6	300	6	360	5	250	5	180

Annexe $N^{\circ}05$: Evolution de la production arboricole dans la commune d'Aokas P56

Année	nnée Abicot		Prunier	r	Péche		Pomme		Poire		Grenadin		Caroube		Niflier	
	SUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°	DUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	X°
2010	16.8	504	10.25	257	14	490	13.5	945	39.75	3578	00	00	00	00	9	630
2011	16.5	504	10.25	257	14	490	13.5	940	39.75	3578	1	80	00	00	9	630
2012	16.8	504	10.25	275	14	490	13.5	940	36.75	3087	1	80	00	00	9	630
2013	19.75	790	10.25	308	14	400	13.5	810	36.75	657	1	80	00	00	9	630
2014	16.8	504	10.25	490	14	620	13	520	34.75	1042.5	1	80	00	00	9	200
2015	16	570	10	400	14	420	13	650	33	990	1	100	00	00	9	225
2016	15	675	8	440	14	560	12.5	438	31	1085	1	120	00	00	9	270
2017	13	520	8	360	12	420	11	330	28	840	1	140	00	00	9	248

Annexe $N^{\circ}06$: Evolution de la production arboricole dans la commune de Tizi N'berber P56.

Année	Abic	Abicot Prunier		Péche Pomme			Poire			Grenadin		Caroul	oe .	Niflier		
	SUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°	DUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°	SUP	Χ°
2010	19.75	790	13.75	700	00	00	19.75	1185	65.75	5200	00	00	10	100	14.25	145
2011	19.75	400	13.75	688	00	00	19.75	1167	16.75	5264	00	00	10	2100	14.25	180
2012	19.75	400	13.75	700	00	00	19.75	800	65.75	4750	00	00	10	200	14.25	285
2013	16.8	840	13.75	275	00	00	19.75	295	16.75	2600	00	00	10	200	14.25	285
2014	15	675	12	480	00	00	15	600	59.4	1782	00	00	10	150	14.25	400
2015	15	600	12	360	00	00	15	375	55	1100	00	00	10	150	14	490
2016	15	525	15	450	00	00	15	450	49.5	1485	00	00	8	320	10	300
2017	14	350	10	350	00	00	12	240	43	860	00	00	7	196	6	420

Annexe $N^{\circ}07$: Maraichage dans la commune d'Aokas P

Année	Pomi	me de	Toma	ate	Oign	ons	Hario	cot	pasté	que	Poiv	ron	Courg	gette	Chou	IX	Nave	ets	Ails		Feve	vert	pois	Petit	Salad	e
	terre						vert								fleur	fleur										
	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°
2010	15	1880	12	2160	13	2400	24	960	6	1500	8	960	8	960	10	2500	6	900	7	420	4	240	8	400	28	930
2011	14	2040	10	1800	11	1640	24	960	8	1500	8	960	8	960	8	2000	6	900	6	360	4	240	10	500	30	612
2012	10	1480	10	1800	11	2040	24	960	8	1500	8	960	8	960	8	2000	6	900	6	360	4	240	10	500	28	612
2013	10	1960	10	1800	13	1885	24	960	8	6000	8	2400	8	800	8	2000	6	480	6	360	4	320	10	600	28	595
2014	8	1360	13	7219	12	2020	30	1350	6	1080	10	3230	10	1820	6	1200	5	900	5	360	5	300	12	690	34	1040
2015	10	1700	15	5760	12	2440	13	610	8	1440	8	1838	6,64	784	6	1800	6	1080	6	420	5	300	14	840	27	940
2016	10	1800	9	2105	12	2200	26	1134	11	4774	7	1215	8	960	6	1500	5	800	5	250	5	300	12	720	28	1110
2017	11	2080	13	5600	13	2440	28	1300	15	7500	9	2130	9	1000	8	2100	5	750	6	420	6	380	13	780	26,2	837

Annexe $N^{\circ}08$: maraichage dans la commune de Tizi N'berber

Année	Pomi	ne de	Toma	ate	Oign	ons	Hario	cot	pastè	ques	Poiv	ron	Courg	gette	Chou	ıx	Nave	ets	Ails		Fève	vert	pois	Petit	Salad	de
	terre						vert								fleur											
	Sur	X°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	X°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°	Sur	Χ°
2010	12	1680	6	1550	5	750	6	500	0	0	4	240	2	140	0	0	5	450	5	200	5	380	5	400	2	50
2011	12	1960	6	1500	4	800	8	1050	0	00	4	240	2	120	0	00	5	400	5	200	5	360	6	420	4	80
2012	12	1920	6	1500	10	1070	8	390	0	00	5	300	2	120	00	00	5	400	5	190	6	350	5	420	4	100
2013	12	2100	6	1700	10	1080	8	380	0	00	5	250	2	160	0	00	5	400	5	190	6	450	5	300	4	110
2014	9	1170	7	2500	9	2040	7	500	0	0	6	1200	2	160	0	00	4	280	5	300	5	300	5	220	5	145
2015	9	1290	8	1400	9	1230	8	490	0	0	6	600	2	240	0	0	5	350	5	300	6	480	5	300	5	150
2016	10	1800	7	1200	10	1200	10	420	0	0	6	480	2	200	0	00	3	260	5	250	6	360	5	250	5	150
2017	11	1500	7	1380	11	1320	9	450	0	0	6	540	2	160	0	0	3	210	6	300	6	360	5	250	5	180

Questionnaire

1. Le récurant

1.1. Identification:

- > Nom
- > Age
- > Type d'activité
- > Forme juridique
- > Année d'entrée en activité
- ➤ Lieu d'implantation de l'activité
- ➤ Lieu de résidence
- ➤ Le métier du père
- Niveau de formation de l'exploitant :
 - Sans niveau.
 - Niveau primaire.
 - Niveau moyen.
 - Niveau secondaire.
 - Niveau universitaire.
 - formation professionnelle

1.2. Ambition et motif:

Quel sont vous ambitions vis-à-vis du secteur?

- > Relève et continuité d'une tradition familiale.
- > Développement de la région.
- > Autres : précisez.

Quel sont les motifs de la création de votre entreprise dans le secteur?

- Chômage.
- > Expérience professionnelle dans le domaine.
- > Opportunité d'affaire.
- > Autres : précisez.

1.3. Choix de la localisation :

Pourquoi avez-vous choisi d'implanter votre entreprise dans la commune d'Aokas ou TNB ?

- > Raison personnelle.
- > Affectation par une institution publique.
- Existence de facteur spécifique dans cette région.

Si vous optez pour la troisième, quel sont ces facteurs?

2. Programme PNDAR et PPDRI

2.1. Financement / concession:

- > De quel type de financement avez-vous bénéficiez?
 - FNDAR.
 - FNDIA.
- Les crédits octroyés sont ils- suffisants pour réaliser vos objectifs?
 - Oui.
 - Non.
- ➤ Quel sont les améliorations apportées à votre exploitation?
 - Exploitation de la SAU.
 - Irrigation.
 - Mécanisation et modernisation.
 - Autres : précisez.
- Le taux d'intérêt pratiqué est il à votre porté?
 - Oui.
 - Non.
- Les conditions d'accès au crédit sont elles favorables pour touts les agricultures?
 - Oui.

- Non.
- commentez.
- > Dans le cas ou vous êtes bénéficiaire d'une concession, quelle est sa surface?
- La mise en valeur des terres dépend de vous moyens ou des pouvoirs publics?
- ➤ La pratique de culture dans la concession est elle libre?
 - Oui.
 - Non.
- ➤ Votre concession bénéficie-t-elle d'infrastructure comme une route, ou électrification ou autres ?
 - Oui.
 - Non.
- Les risques courus comme les incendies calamité ou maladie dans le vergé sont ils à vos frais seulement? Ou vous avez une assurance ?

2.2. Administration agricole du point de vue des exploitants (accompagnement et intervention) :

- Quelles remarques faites-vous sur les procédures administratives?
 - Simples.
 - Complexes.
- L'administration agricole vous informe-t-elle des nouveautés sur le secteur?
 - Oui.
 - Non.
- ➤ Quel sont les moyens utilisés pour vous informez?
- ➤ Avez-vous reçue des aides techniques et conseil venant de l'administration agricole?
 - Oui.
 - Non.

Quel genre d'intervention?

- ➤ Quel rôle vous jouez vous ou / et avec votre association dans le cadre de la gestion du secteur?
 - Consultation.

- Participation.
- Mis à l'écart.

3. Évaluation monétaire et organisation :

3.1 La main d'œuvre

Est ce que vous travaillez seul dans l'exploitation?

Si non? Combien de personne vous aide?

Sont ils des saisonnier ?et d'où viennent ils?

3.1 **Approvisionnement:**

- ➤ Quel type d'intrant vous utilisez le plus?
 - Chimique.
 - Naturelle (bio).
- > D'où proviennent vos intrants?
 - Local.
 - Régional.
 - Extérieur.
- > Avez-vous des contacts permanents avec vous fournisseurs?
 - Oui.
 - Non.
- > Que pensez-vous des prix des intrants?

3.2. Commercialisation:

- Quel est l'ampleur de votre marché?
 - Local.
 - Régional.

- National.
- International.
- ➤ Votre production est elle destinée à la consommation directe ou aux IAA?
- > Procédez vous vous même à la commercialisation?
 - Oui.
 - Non.
- Avez-vous un marché commun où se rejoignent les produits de votre filière?
 - Oui.
 - Non.

3.3. Évaluation monétaire :

- ➤ Quel est votre chiffre d'affaire pour la période 2018-2019?
- ➤ Avez-vous enregistré une amélioration par rapport à 2017?
 - Oui.
 - Non.

Si oui, l'amélioration a-t-elle un rapport avec les programmes PNDRA et PPDRI? Commentez.

- ➤ à quelle hauteur votre chiffre d'affaire couvre-t-il les charges?
- ➤ Quel sont vos prix de vente pour les deux années 2018 et 2019?
- Est-ce vous pouvez faire une estimation de votre revenu par mois
- Est-ce que vous avez des projets de diversification ou autres ?

Table des matières
Remerciement
Dédicace
Liste des abréviations
Liste des tableaux
Liste des figures
Sommaire
Introduction générale1
Chapitre I : L'agriculture Algérienne : historique et
développement5
Introduction6
Section 1 : L'agriculture : histoire et développement
1. Rappel historique sur l'agriculture7
2. Typologie de l'agriculture8
2.1. L'agriculture traditionnelle8
2.2. L'agriculture moderne8
2.3. L'agriculture durable9
3. La part de l'agriculture dans l'économie Algérienne9
4. Le poids de l'agriculture dans l'emploi10
5. La position de l'agriculture dans le PIB en Algérie12
Section 2 : les réformes agraires de 1962 à 2000 et de 2000 à nos
jours14

1. L'autogestion......14

2. La révolution agraire de 1971......15

3. Les réformes de la décennie 8015	
4. Les réformes agraires à partir de l'année 2000 à nos jours16	
4.1. Le programme national de développement agricole (PNDA)17	
4.2 .Programme national de développement agricole rural	
(PNDAR)17	
4.3. Plan de proximité de développement rural intégré(PPDRI)17	
4.4. Le renouveau agricole17	
4.5 .Le renouveau rural18	
4.6 Le Plan quinquennal 2015-201919	
Section 3 : L'agriculture dans la wilaya da Bejaia19	
1. La répartition des terres agricole19	
2. Le secteur agricole a Bejaia19	
2.1. Une production huileuse20	
2.2. la production laitière21	
2.3. L'aviculture	
2.4. La figue de Beni Maouche labéllisée22	
3. les limites de l'agriculture ené Algérie22	
Conclusion23	
Chapitre II : Monographie de la daira d'Aokas24	
Introduction25	
Section 1 : Présentation de la région d'étude26	
1. Aperçue Historique26	
2. Le cadre géographique26	

2.1. Situation et relief26
2.1.1. Situation
2.1.2. Relief
2.2. Superficie
2.3. Climatologie28
3. Caractéristique démographique et mode de peuplement28
3.1. Evolution démographique28
3.2. Condition de vie et de logement31
3.3. Les infrastructures , la télécommunication et poste dans la commune
d'Aokas32
3.3.1. L'éducation33
3.3.2. La formation professionnelle33
3.3.3. La protection sociale34
3.3.4. Les salles de cinéma34
3.3.5. La péche34
3.4. Les infrastructures, la télécommunication et poste dans la commune de Tizi
N'berber35
3.4.1. L'éducation36
Section 2 : L'aspect économique de la daira d'Aokas37
1. Emplois
2. PME et unités artisanales
3. L'industrie39
4. Création d'emplois par le dispositif ANGEM , ANSEJ39
4.1. Création d'emplois par le dispositif ANGEM40

4.2. Création d'emplois par le dispositifs ANSEJ41
4.3. La création d'emplois par le dispositif CNAC41
5. Comparaison entre les trois dispositifs (ANGEM, ANSEJ, CNAC)42
Conclusion43
Chapitre III : Le développement des activites agricole dans la daira d'Aokas
Introduction45
Section 1 : Etat des lieux du secteur agricole de la daira
d'Aokas46
1. La répartition des terres agricole dans la daira d'Aokas46
1.1. Répartition des terres selon leurs occupations47
1.2. Le processus d'irrigation
2. Matériel agricole49
3. Les cultures principales dans la commune d'Aokas et TNB49
3.1. Culture céréalière49
3.2. Légume secs50
3.3. Le fourrage50
3.4. L'olivier51
3.5. Les agrumes51
3.6. Le Figuier52
3.7. Le vignoble52
3.8. La culture maraichère53
3.9. La culture arboricole fruitière53
4. Production animal54

3.6. Le niveau de formation	69
3.7. Ambition de l'agriculture	70
3.8 .Motifs de l'agriculteur	70
3.9. Choix de localisation	71
3.10 .Renseignement sur l'exploitation	71
3.11. Bénéficier d'assurance	72
3.12. La commercialisation	72
3.13. Evaluation monétaire	72
3.14. La main d'œuvre	72
Conclusion	74
Conclusion générale	76
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des graphes	

Annexe

<u>Résumé</u>

L'objet de notre mémoire est d'essayé de déterminer le développement des activités

agricoles à travers une étude monographique des deux communes Aokas et Tizi n berber.

Pour cela on a fait une étude empirique pour mesurer le développement des activités agricole

dans les deux communes ce qui nous a mené à conclure que chaque commune posséde ces

propres cultures et l'agriculture demeure toujours familiale.

Mots clés: Agriculture familiale, commune Aokas, commune Tizi N'berber.

Summary

The purpose of our thesis is to try to determine the development of agricultural

activities through a monographic study of the two communes Aokas and Tizi n berber. To

this end, an empirical study was conducted to measure the development of agricultural

activities in the two communes, which led us to conclude that each municipality has its own

crops and agriculture is still family-based.

<u>Key words</u>: Family farming, Aokas commune, Tizi N'berber commune.